Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber: Association Pro Aventico (Avenches)
Band: 23 (1975)

Artikel: Bijoux romains d'Avenches
Autor: Guisan, Marjolaine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-243703

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bijoux romains d'Avenches[1]

Marjolaine GUISAN

Introduction

Nous nous proposons, dans cette étude sur les bijoux romains d'Avenches, de présenter un matériel qui, jusqu'ici, n'a pas encore été publié dans son ensemble. Certes ces objets, qui, pour la plupart, proviennent de fouilles archéologiques anciennes et ne peuvent donc pas être datés précisément par leur lieu de trouvaille, offrent moins d'enseignement qu'un type de céramique ou qu'un lot de monnaies sur la chronologie ou les échanges commerciaux propres à un site. Mais il nous a paru tout de même intéressant d'en faire un inventaire qui puisse servir de base à des études comparatives sur une plus grande échelle.

Nous avons réuni et classé les bijoux d'Avenches en quatre groupes. Le premier est constitué par les bagues et les gemmes. Le second comprend les colliers, les chaînettes, les bracelets et les boucles d'oreilles. Le troisième est formé des fibules. (Nous avons considéré la fibule en tant que bijou dès le moment où elle présente des parties décorées d'émail ou de nielle et dès le moment où sa forme se rapproche sensiblement de celle de notre broche actuelle, forme que les Allemands définissent par le terme de *Scheibenfibel*.) Dans un dernier groupe enfin, nous étudions les épingles à cheveux en bronze et en os qui sont ornées de têtes décorées.

Nous n'avons pas tenu compte des perles en pâte de verre. Nous en possédons une vingtaine, mais elles sont pour la plupart très détériorées. De plus, isolées, elles ne présentent aucun intérêt et ne permettent pas de se faire une idée des colliers auxquels elles appartenaient. Le seul collier qui nous soit conservé intact provient d'une tombe chrétienne (Avenches, 1872. Inv. 1511). Son étude relève d'un contexte qui n'est pas directement lié à notre sujet. Déjà publié[2], nous l'avons donc laissé de côté.

Il existe encore une catégorie d'objets de parure qui est bien représentée dans certains sites, celle des pendentifs. Nous n'en avons malheureusement aucun à Avenches dont nous soyons sûre. Les quelques pièces en bronze, munies d'un anneau de suspension, que nous possédons sont de trop grosses dimensions pour avoir servi de pendentifs. Elles étaient sûrement accrochées à du mobilier. Seul un médaillon en pâte de verre bleue représentant un buste de femme (Avenches, 1895. Inv. 2852) dut à l'origine être monté en pendentif; mais il ne s'agit pas à proprement parler d'un objet de parure. Il s'insère dans un contexte particulier, celui de l'armée, et s'intègre également mal dans notre travail. Il a d'ailleurs déjà fait l'objet d'un commentaire[3].

[1] Nous adressons nos vifs remerciements à Mlle M.-L. Vollenweider, responsable de la collection de gemmes du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, et à Mme B. Barbey-Feer, pour le temps qu'elles nous ont consacré. L'aide de Mlle Vollenweider nous fut précieuse pour l'étude iconographique et stylistique des gemmes d'Avenches; celle de Mme Barbey-Feer nous a permis de déterminer les minéraux dans lesquels elles ont été travaillées.

Nos remerciements vont également à Mlles V. Fischbacher et E. Müller, dessinatrices, et à M. R. Bersier, photographe, qui, par leur excellent travail, ont mis à notre disposition une abondante illustration.

[2] DEGEN 1966, p. 253-270, fig. 3.

[3] ALFÖLDI 1951, p. 66-80, pl. III, 7.

Nous avons articulé chaque groupe selon le plan suivant: introduction, catalogue et remarques générales. La partie introductive tend à donner l'historique du bijou. Dans le catalogue[4], nous inventorions chaque pièce de façon systématique, en donnant ses coordonnées archéologiques, sa description et les parallèles que nous lui avons trouvés. Nous concluons enfin par un état de la question qui nous amène à donner quelques statistiques d'ordre technique (matériau) et à tenter de situer Avenches dans le commerce général de la bijouterie.

1. Bagues et gemmes

D'après les trouvailles archéologiques, il semble qu'on ait eu, dans tout le monde romain, une prédilection pour la bague, *anulus*[5]. En effet, la bague constitue une part importante du matériel mis au jour tant en Italie qu'en Gaule et en Rhénanie.

Cette mode du port de la bague n'est pas spécifiquement romaine. Il faut y voir plutôt le reflet d'une forte influence grecque. En effet, à Rome, durant la période républicaine, la bague n'est le plus souvent qu'un simple anneau de fer sans décoration. On ne met un anneau d'or que dans des occasions spéciales telles que fêtes ou missions d'Etat. Vers la fin du Ier siècle av. J.-C. toutefois, l'usage du port de la bague se répand pour devenir universel à l'époque impériale. La diversité des diamètres de l'anneau (de 12 à 30 mm) nous laisse supposer que la bague est alors aussi bien l'apanage de l'homme que de la femme.

La bague romaine présente différentes formes. La plus prisée est celle de la bague sigillaire avec pierre enchâssée qui offre les mêmes caractéristiques que notre chevalière actuelle. A l'origine, elle est la marque d'une personnalité. Le sujet gravé sur la pierre équivaut alors à une signature. Auguste, nous le savons par Pline[6], eut tout d'abord comme cachet un sphinx, puis le portrait d'Alexandre et finalement son propre portrait. Dès la fin du Ier siècle av. J.-C., la bague sigillaire connaît un tel succès qu'il se crée à Rome des ateliers spécialisés dans la taille et la gravure des pierres fines. Des artistes venus de Grèce s'y établissent. Dioskurides offre ses services à Auguste et grave son portrait. Herophilos et Hyllos, ses fils, travaillent pour Tibère et Claude. Les gemmes deviennent objets de collection et constituent les *dactyliothecae.* Selon Pline toujours[7], César en aurait dédié six au temple de Vénus Genitrix.

La bague même est alors plus considérée pour sa valeur ornementale que pour sa valeur utilitaire. Primitivement réservée à l'annulaire, elle orne désormais aussi bien le pouce que l'index ou l'auriculaire. Il arrive même qu'elle soit prévue pour la phalange supérieure d'un doigt. Les sujets gravés sur les pierres, tributaires de l'iconographie hellénistique, abondent et ne caractérisent plus une personnalité.

Dès la fin du IIe siècle et surtout au IIIe siècle apr. J.-C., la bague sigillaire perd de son importance en tant que bijou purement ornemental. L'art de la glyptique est alors en pleine décadence, mais il subsiste grâce à la valeur magique que l'on se met à accorder à la pierre (au minéral) et au sujet gravé. La bague sigillaire devient ainsi le symbole d'une protection contre les maladies ou les enchantements.

Durant tout l'Empire, la bague sigillaire prévaut sur le marché, mais elle ne l'accapare pas complètement. Il existe encore une grande variété de formes. En considérant les collections des régions rhénanes[8], l'on passe du simple anneau rond à l'anneau plus décoratif spiralé ou perlé. Il

[4] Pour chaque groupe, nous avons adopté une numérotation double. Le premier chiffre renvoie au numéro du groupe, le second à celui de l'objet. De façon générale, nous avons reproduit sur les planches les pièces originales. Il arrive toutefois qu'une gemme ne soit pas suffisamment lisible; nous donnons alors en complément une photo du moulage.

Les références bibliographiques sont indiquées de façon sommaire par le nom de l'auteur ou de la revue et par l'année de publication. En fin d'article, nous présentons, par groupe, une bibliographie détaillée.

[5] DAREMBERG-SAGLIO I, p. 293-296, s.v. *anulus* (E. Saglio).

[6] PLINE XXXVII, 4.

[7] PLINE XXXVII, 5.

[8] HENKEL 1913.

a valeur d'*anulus pronubus* et correspond à notre alliance actuelle. Son port relève d'une coutume spécifiquement romaine. La bague à plaquette portant une inscription votive est offerte lors des fiançailles. La bague en forme de serpent symbolise un pouvoir magique. La bague-clé, dont la forme apparaît tardivement, sert à ouvrir cassettes et coffres à bijoux.

Si les bagues d'Avenches sont en nombre relativement restreint en comparaison des collections que l'on trouve en Rhénanie ou plus près à Augst et à Vindonissa, elles recouvrent toutefois, par leurs formes, toute la gamme des possibilités que nous venons d'énumérer. Dans le catalogue, nous accorderons une première place aux bagues sigillaires et aux gemmes, puis nous présenterons successivement les bagues à chaton gravé et non gravé, les anneaux décorés et les bagues-clés. Nous laissons de côté les anneaux simples, car ils n'offrent aucune caractéristique particulière. Nous en possédons une cinquantaine, ce qui constitue un peu plus de la moitié de l'ensemble de notre collection.

Catalogue

a) *Bagues avec gemmes et gemmes isolées*

Sujets mythologiques

1.1 Cornaline rose pâle. Pl. 1,1.

Insula 23, 1972. Inv. 72/763. 11 × 9 mm. Intaille à surface gravée plane. Ovale.

Minerve casquée, debout, de profil, à droite. Vêtue du chiton et du manteau. Le bras droit levé tient une lance appuyée derrière un bouclier qui repose à terre et la main gauche un fourreau d'épée.

Ce type de Minerve est une représentation syncrétique des types de l'Athena Parthenos et de l'Athena Promachos. Il apparaît sur les monnaies à l'époque de Néron: cf. Mattingly II, pl. 50, 7. Plus tard, sous Domitien et Marc-Aurèle, Athena-Minerve est flanquée de chaque côté de la Victoire: cf. Mattingly II, pl. 59, 8; III, pl. 67, 13.

Sujet traité de la même façon à Cologne, cf. Henkel 1913, pl. LXXV, 111, bague 1805, et à Aquilée, cf. Sena Chiesa 1966, pl. VII, 130. Dans les deux cas, la déesse est tournée à gauche. Selon une remarque de Sena Chiesa, p. 128, 131, il semble qu'elle soit plus rarement tournée à droite. D'autres variantes dans lesquelles Minerve tient une Victoire (cf. Fol 1875, 1650, 1652, 1653; Furtwängler, A.G. 1900, pl. LXII, 9) ou un plat (Berlin, Kat. 1969, pl. 80, 467 et München, Kat. 1972, pl. 225, 2469, 2470).

Le style de notre intaille est comparable à celui des pièces produites à Aquilée par l'officine des Dioscures (Sena Chiesa 1966, pl. XCII, 3-20 et pl. XCIII, 1-5) ou éventuellement à celui des pièces produites par l'officine des Lignes Epaisses A (Sena Chiesa 1966, pl. XCIII, 6-11). Ces parallèles permettent de la dater du IIe siècle apr. J.-C., ce qui concorde avec la datation proposée par M.-L. Vollenweider.

1.2 Cornaline brun-rouge. Pl. 1, 2.

Insula 11, 1974. Inv. 74/5414. 21 × 13 mm. Intaille à surface gravée plane. Ovale.

Victoire ailée, debout, de profil, à gauche, érigeant un trophée. Vêtue du chiton. La main droite posée sur l'épaule du trophée, la main gauche tenant un petit bouclier qu'elle s'apprête à accrocher. Sol marqué par un trait.

La représentation de la Victoire, tant sur les monnaies que sur les intailles, s'est largement diffusée dans tout le monde classique. Le type le plus divulgué est celui où elle tient une palme et une couronne (cf. Sena Chiesa 1966, pl. XXXIII-XXXIV, 655-671), type qui remonte à l'époque hellénistique. Sous l'Empire, le thème même de la Victoire est étroitement lié au concept de la *Victoria Augusti.* Pour le particulier, il est signe de bon augure et conserve ce sens durant tout le Ier siècle apr. J.-C.

Sur les intailles, la Victoire érigeant un trophée remonte certainement au type original grec, créé par Onatas au IVe siècle av. J.-C.: cf. Furtwängler, A.G. 1900, pl. XIII, 7, ou Lippold 1922, pl. 33, 8. Nous en trouvons des parallèles dans la glyptique romaine chez Richter 1956, pl. XLVI, 357, et à Aquilée, cf. Sena Chiesa 1966, pl. XXXV, 683-684.

La qualité stylistique de l'intaille d'Avenches conduit M.-L. Vollenweider à la dater de la fin du Ier siècle av. J.-C. ou du début du Ier siècle apr. J.-C., en pleine période augustéenne. La présence de petits globules soulignant les profils la rapproche des pièces gravées à Aquilée dans l'officine de la Ménade. Cette utilisation des globules serait une survivance du style globulaire étrusque (Sena Chiesa 1966, p. 24-25).

1.3 Jaspe rouge. Pl. 1, 3.

En Saint-Etienne, 1967. Inv. 67/13059. 21 × 15 mm. Intaille à surface gravée plane. Ovale. Publ. dans JSGU 1972/73, p. 285, pl. 47, 4.

Buste de Mercure ailé, de profil, à gauche. Vêtu de la chlamyde, attachée sur l'épaule gauche. Dans le champ, à gauche, les lettres TI en majuscules: *Ti(berius)?*

Cette tête de Mercure tient plus du portrait que d'une représentation de la divinité qui, d'ailleurs, apparaît rarement sous cette forme. M.-L. Vollenweider y voit le portrait d'un prince julio-claudien (Tibère ou un membre de son entourage?). Cela daterait donc notre pièce des premières décennies du Ier siècle apr. J.-C. A Genève, tête comparable à celle d'Avenches: cf. Fol 1875, 3006.

Chez Furtwängler, Antiq. 1896, 2478, et chez Richter 1956, pl. XLI, 292: tête de Mercure ailé avec caducée dans le champ.

1.4 Pâte de verre noire opaque. Pl. 1, 4.

Avenches, propriété W. Eymann, sans date. Inv. 466. Pierre: 12 × 8 mm, sujet: 11 × 6 mm. Moulage de forme ovale imprimé dans une pâte de verre rectangulaire aux angles arrondis.

Buste de déesse casquée, de profil, à droite, vêtue d'une tunique. Rome ou Minerve?

Ces moulages sur pâte de verre connaissent une vogue particulière dès le moment où la mode du port de la bague sigillaire se répand dans tout l'Empire. Ils présentent l'avantage d'être meilleur marché et tentent de reproduire les programmes iconographiques de la glyptique. L'exécution moins précise que celle de la gravure en rend souvent la lecture difficile.

Le sujet de notre pièce pourrait remonter à ces modèles d'inspiration hellénistique que l'on trouve partout: cf. Musée Fol 1875-1878, pl. XI, fig. 7; Furtwängler, Antiq. 1896, 4785 s.; Marshall 1907, rééd. 1968, 1296; von Gonzenbach 1952, p. 66, pl. 27, 2; Richter 1956, pl. XXXIX, 273; München, Kat. 1972, pl. 239, 2180. Ces exemples reproduisent le type d'Athena. D'autres tels que ceux de Berlin (Furtwängler, A.G. 1900, pl. XL, 11 et de Münich (München, Kat. 1972, pl. 306, 3165) proposent celui de Rome.

Aucun attribut ne nous permet d'identifier plus précisément notre buste. Il pourrait également s'agir d'un buste d'homme à casque phrygien, tel qu'il apparaît sur une pâte de verre du Musée de Berlin, cf. Berlin, Kat. 1969, pl. 85, 484 (début du Ier siècle apr. J.-C.).

1.5 Nicolo à couches bleue et noire. Pl. 1, 5.

Avenches, 1878. Inv. 467. 14 × 12 mm. Intaille à surface gravée légèrement convexe. Ovale. Mentionnée dans ASA 1879, p. 893.

Satyre nu marchant à droite. Dans la main gauche, un masque. Retient le *pedum* de son bras droit sur lequel est jetée une peau de bête, la nébride. Dans le champ, à droite, une étoile. Le sol est marqué par un trait.

La représentation du Satyre est courante dans la glyptique. Elle est étroitement associée à ces thèmes du cycle bacchique, tels que danseurs et ménades.

Genève possède quelques pièces assez semblables à la nôtre: cf. Fol 1875, 2110, 2111, 2112, 2114. A Aquilée, par contre, le type le plus courant est celui du Satyre tenant une grappe de raisin: cf. Sena Chiesa 1966, pl. XX, 390-391, 393-398; cf. aussi Fol 1875, 2070-2071; München 1972, pl. 237, 2575.

Une particularité caractérise la pièce d'Avenches: la présence d'une étoile dans le champ. On peut l'interpréter, à titre hypothétique, comme un symbole d'éternité ou comme une représentation d'une constellation. Elle signifierait alors, selon une vue propre à l'époque césarienne, un retour à l'âge d'or.

Le fin modelé de la pièce pourrait bien la dater du début du Ier siècle apr. J.-C.

1.6 Grenat almandin, rouge foncé. Pl. 1, 6.

Insula 8, 1968. Inv. 68/10751. 15 × 10 mm. Intaille à surface gravée convexe. Ovale.

Danseur bacchique, tourné vers la gauche. La tête rejetée sur l'épaule gauche, la jambe droite relevée en arrière. Dans sa main droite, un canthare et sur son bras, la nébride. De la main gauche brandit un thyrse orné de rubans. Dans le champ, à droite, un cratère renversé sur le sol, marqué par un trait.

Ce thème de goût néo-attique a connu une immense diffusion à l'époque augustéenne. On en trouve de nombreux exemples chez Furtwängler, A.G. 1900, pl. XXXVI, 33, pl. XLI, 26, 27, 29. L'œuvre reproduite par Furtwängler, A.G. 1900, pl. XLI, 26 (ou Lippold 1922, pl. 15, 7) est signée Skylax, nom d'un graveur grec travaillant à Rome. Elle pourrait avoir donné le ton à toutes les autres représentations. M.-L. Vollenweider, dans son ouvrage sur la glyptique, fait état des parallèles les plus importants (Vollenweider 1966, p. 19, note 20, pl. 9, 2-4). Mentionnons encore la pièce d'Aquilée (Sena Chiesa 1966, pl. XXI, 407).

Par son contexte iconographique, l'intaille d'Avenches est datable du début du Ier siècle apr. J.-C.

1.7 Bague en or avec onyx à couches horizontales brun-noir et blanchâtres. Pl. 1, 7.

Avenches, sans date. Inv. 468. Dim. int. bague: 21 × 17 mm. Intaille: 9 × 6 mm. Bague semblable au type Henkel 1913, pl. IX, 166-167. Intérieur de l'anneau creux rempli d'un amalgame sulfureux. Intaille à surface gravée plane. Ovale.

Muse debout, de profil, à gauche. Vêtue du chiton. Les cheveux retenus par un bandeau. Tient une lyre ornée de deux rubans. Appuyée contre une colonnette surmontée d'une figurine debout, les bras étendus. Le sol est marqué par un trait.

Ce type de Muse appartient au répertoire de la glyptique hellénistique des IIIe et IIe siècles av. J.-C.: cf. Furtwängler, A.G. 1900, pl. XXXV, 23, ou Lippold 1922, pl. 59, 2 (pièce signée par Onesas). Cette iconographie relève elle-même d'un type de figure féminine remontant au IVe siècle av. J.-C. Elle s'impose par la suite. A l'époque romaine, la Muse jouant de la lyre est liée au cycle des Muses reproduit sur les deniers de Q. Pomponius Musa: cf. Babelon II, p. 360-365 (env. 65 av. J.-C.). Sa représentation est largement diffusée sur les intailles: cf. Furtwängler, Antiq. 1896, 3634-3636 (3634 est du Ier siècle apr. J.-C.); Sena Chiesa 1966, pl. V, 91; München, Kat. 1972, pl. 209, 2344 (Ier siècle apr. J.-C.).

Selon sa forme, la bague d'Avenches est datée du Ier siècle apr. J.-C. par Henkel. Le style même de l'intaille nous paraît corroborer cette datation. Le traitement des contours en traits incisifs la situe même dans la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.

1.8 Bague en argent avec nicolo à couches bleue et noire. Pl. 1, 8.

Avenches, sans date. Inv. 469. Dim. int. bague: 22 × 17 mm. Intaille: 14 × 10 mm. Bague semblable au type Henkel 1913, pl. XXI, 413-416, 421. Anneau massif (argent 900). Intaille à surface gravée plane, fendue sur la partie droite. Ovale.

Deux Amours ailés luttant (Eros et Anteros). Se font face et se tiennent les mains, ce qui semble correspondre à une règle de jeu. Le sol est marqué par un trait.

Ce motif apparaît déjà dans la peinture des vases grecs (cf. Greifenhagen 1957, p. 40s, fig. 32, 34) et connaît une large diffusion dans la glyptique (cf. Lippold 1922, pl. 26, 2; von Gonzenbach 1952, p. 71, pl. 28, 25 et pl. 29, 25; Sena Chiesa 1966, pl. XVIII, 345-351). Si l'on tient compte de la palme qui figure dans le champ d'une intaille d'Aquilée (Sena Chiesa 1966, pl. XVIII, 351), il s'agit plutôt d'une lutte compétitive, d'un jeu que d'une bagarre.

La bague d'Avenches est datée par Henkel du IIe siècle apr. J.-C. Cette datation correspond à celle qui est donnée par Sena Chiesa à la production de l'officine aquiléenne des Amours.

1.9 Pâte de verre blanche. Pl. 1, 9.

Autophon, 1971. Inv. 71/989. 17 × 13 mm. Cabochon avec moulage. Ovale.

Eros et Psyché enlacés.

La représentation d'Eros et Psyché est née d'interprétations symboliques de croyances néo-pythagoricienne et platonicienne aux IIIe et IIe siècles av. J.-C. Le sujet connaît un grand succès en périodes hellénistique et romaine, tant en sculpture (cf. Bieber 1955, p. 150, fig. 368) qu'en glyptique. La collection Fol, à Genève (Fol 1875, 1847-1855) abonde en pâtes de verre représentant Eros et Psyché. Ce thème apparaît également sur des pâtes et des intailles de Berlin: cf. Furtwängler, Antiq. 1896, 2403, 3068, 11345-11347; A.G. 1900, pl. XLII, 51; de Münich, cf. München, Kat. 1972, pl. 301, 3089; pl. 328, 3494-3496, pl. 329, 3497-3498; d'Aquilée, cf. Sena Chiesa 1966, pl. XVIII, 343-344; des Bolards, cf. Gallia 1966, p. 388, fig. 18.

Sujets animaliers

1.10 Jaspe rouge. Pl. 1, 10.

Insula 10, 1972. Inv. 72/764. 15 × 11 mm. Intaille à surface gravée plane, ébréchée dans sa partie supérieure. Ovale.

Aigle debout, les ailes repliées. La tête manque. Elle devait être tournée à gauche.

Ce motif apparaît souvent sur les intailles. Il est notamment fréquent à Aquilée: cf. Sena Chiesa 1966, pl. LXIV, 1259-1261. Par comparaison, on peut supposer que l'aigle de notre pièce tenait une couronne ou une branche dans son bec. Il n'est pas posé sur un foudre comme c'est le cas à Aquilée.

Par son style et par l'emploi du jaspe rouge, très prisé au début de l'époque impériale, cette pièce est datable des premières décennies du Ier siècle apr. J.-C.

1.11 Bague en fer avec pâte nicolo. Pl. 1, 11.

Conchette, 1865. Inv. 470. Dim. int. bague: 19 × 15 mm. Intaille: 6 × 4 mm. Surface gravée légèrement convexe. Ovale. Publ. par Henkel 1913, pl. LVII, 1510.

Coq, debout, de profil, à droite.

La présence d'oiseaux et de volailles sur les intailles relève d'un goût prononcé pour les sujets champêtres qui se manifeste tout particulièrement au début de l'époque impériale. Sena Chiesa détermine, à Aquilée, deux officines qui se spécialisent dans le genre: celle des Offrandes champêtres et celle qu'elle nomme «Pastorale» (Sena Chiesa 1966, p. 31-32, pl. LXXXIV, 4-14 et p. 53, pl. LXXXVI, 3-10). Leur activité s'étend de la fin du Ier siècle av. J.-C. à la première moitié du Ier siècle apr. J.-C.

Le coq apparaît assez rarement seul. Dans ce cas, il tient le plus souvent quelque chose dans son bec: cf. Fol 1875, 3437 (une cerise), 3440 (une branche), 3441 (un poisson) ou Sena Chiesa 1966, pl. LXVII, 1333 (un pavot). Les parallèles les plus proches du type d'Avenches sont ceux de Genève (Fol 1875, 3436) et d'Aquilée (Sena Chiesa 1966, pl. LXVII, 1336-1339).

La bague est datée par Henkel du Ier siècle apr. J.-C.

1.12 Cornaline brun-rouge. Pl. 2, 12.

Pré-Vert, 1877. Inv. 471. 12 × 9 mm. Intaille à surface gravée plane. Ovale.

Capricorne, de profil, à gauche.

Nous avons rangé le Capricorne dans la catégorie des animaux, suivant ainsi la classification adoptée par d'autres auteurs. Son sens est toutefois empreint de symbolisme. En tant que signe astrologique, il est particulier à Auguste. Seul ou accompagné d'autres symboles tels que la corne d'abondance ou le globe, il est par là même signe de la *Pax romana* établie par l'empereur. On le retrouve sur maintes intailles: cf. Fol 1875, 2605; Henkel 1913, pl. LXXVII, 286; Richter 1956, pl. L, 400, 403; Sena Chiesa 1966, pl. LXII, 1230-1237, pl. LXIII, 1238-1241; München, Kat. 1972, pl. 320, 3379-3380. Il apparaît fréquemment sur le monnayage augustéen: cf. Mattingly I, pl. 5, 15-16; pl. 7, 1-3; pl. 11, 13; pl. 16, 9. Sous d'autres empereurs, il est représentatif d'émissions tendant à célébrer Auguste: cf. Mattingly II, pl. 44, 11-12; pl. 45, 2-3 (Titus); III, pl. 10, 6, 10, 15 (Vespasien); pl. 55, 4 (Hadrien).

Témoin d'un contexte typiquement augustéen, notre intaille doit certainement dater des premières décennies du Ier siècle apr. J.-C.

1.13 Bague en bronze avec pâte de verre bleue. Pl. 2, 13.

Conches-Dessus, 1870. Inv. 472. Dim. int. bague: 17 × 15 mm. Intaille: 8 × 5 mm. Surface gravée plane. Ovale. Publ. par Henkel 1913, pl. XLVIII, 1250.

Dauphin tourné à gauche.

Cette iconographie du dauphin n'est pas spécifiquement romaine; elle trouve son origine dans l'art hellénistique et prend des significations diverses, symbolisant la réussite d'une expédition en mer ou d'une aventure amoureuse (cf. Beckmann 1974, p. 15).

Sur les intailles, le dauphin est rarement représenté seul. Le plus souvent, il est chevauché par un Amour: cf. Musée Fol 1875-1878, pl. XXI, 3; Furtwängler, Antiq. 1896, 3794-3795; Richter 1956, pl. XLII, 313; Sena Chiesa 1966, pl. XIV, 280-281; München, Kat. 1972, pl. 202, 2289. Il peut être associé au trident ou à la corne d'abondance: cf. Richter 1956, pl. LXII, 531; Sena Chiesa 1966, pl. LXXI, 1405; München, Kat. 1972, pl. 211, 3362. Il existe toutefois quelques pièces semblables à celle d'Avenches: à Genève, cf. Fol 1875, 3451; à Aquilée, cf. Sena Chiesa 1966, pl. LXXI, 1403-1404; à Saalburg, cf. Beckmann 1974, p. 15, fig. 2.

La bague est datée par Henkel du IIIe siècle apr. J.-C.

Sujets symboliques

1.14 Pâte de verre bleue. Pl. 2, 14.

Insula 5, 1968. Inv. 68/10752. 19 × 13 mm. Intaille à surface gravée fortement convexe (forme du cabochon). Ovale.

Corne d'abondance. Dans le champ, à droite, un globe.

La symbolique de la corne d'abondance et du globe se rapproche sensiblement de celle du Capricorne et témoigne également de la *Pax romana* augustéenne dans le monde. Le motif, d'origine alexandrine, se répand dans l'iconographie romaine, tant dans la glyptique que dans l'art monétaire, durant le Ier siècle av. J.-C.: cf. Sydenham, pl. 24, 839 (78-55 av. J.-C.); pl. 28, 1063 (44-37 av. J.-C.). Repris par Auguste, il est spécifique des intailles de la fin du Ier siècle av. J.-C. et du début du Ier siècle apr. J.-C.: cf. Fol 1875, 3122, 3124; Sena Chiesa 1966, pl. LXXII, 1419-1421.

1.15 Bague en bronze avec grenat almandin, rouge foncé. Pl. 2, 15.

Insula 26, 1966. Inv. 66/9713. Dim. int. bague: 16 × 14 mm. Intaille: 6 × 5 mm. Bague semblable à Henkel 1913, pl. XLV, 1172. Intaille à surface gravée plane. Ovale.

Main tenant trois épis de blé. Pouce tendu en avant.

Le motif de la main serrant des épis ou des pavots s'associe certainement à celui de la *dextrarum junctio* (deux mains réunies) — cf. Musée Fol 1875-1878, pl. XLIII, 10; Richter 1956, pl. LXIV, 563 — prenant ainsi une valeur symbolique liée à l'union et à la fidélité. Sous cette forme, le sujet devait être réservé aux bagues de mariage. Sur les monnaies, le thème est associé aux légendes PAX (Mattingly I, pl. 51, 10), FIDES (Mattingly II, pl. 2, 15) et CONCORDIA (Mattingly III, pl. 1, 2-5). Les parallèles les plus proches de l'intaille d'Avenches proviennent de Genève (Fol 1875, 3159) et d'Aquilée (Sena Chiesa 1966, pl. LXXIII, 1452-1454, 1456).

Le sujet à lui seul ne permet pas une datation précise: il s'est maintenu jusqu'au IIe siècle apr. J.-C. Henkel date la bague du Ier siècle apr. J.-C.

Sujet magique

1.16 Bague en argent avec pâte de verre imitant la cornaline. Pl. 2, 16.

Insula 16, 1966. Inv. 66/9831. Dim. int. bague: 21 × 19 mm. Intaille: 12 × 6 mm. Bague semblable à Henkel 1913, pl. XX, 406. Intaille à surface gravée plane. Ovale. Publ. dans Bull. Pro Aventico 21, 1970/71, p. 37, pl. 31, 7.

Animal au corps arqué. Hérissé de huit petits rayons.

Le sujet de notre intaille est difficilement déterminable. Il nous paraît, par la datation de la pièce (première moitié du IIIe siècle apr. J.-C.) se rattacher à ce courant gnostique propre

à la fin du IIe et au IIIe siècle apr. J.-C. Nous y voyons donc plutôt une exécution maladroite du serpent Chnoubis à tête de lion, couronnée de rayons, que la représentation d'une langouste ou de quelque autre animal marin.

Chnoubis est par excellence une divinité de caractère prophylactique (cf. Delatte-Derchain 1964, p. 58-61). On l'invoque en particulier pour se protéger des maux de ventre. Ce sujet apparaît sur deux intailles d'Aquilée (Sena Chiesa 1966, pl. LXXVIII, 1537-1538), et sur une pièce de Munich (München, Kat. 1972, pl. 277, 2897).

L'utilisation même d'une pâte de verre imitant la cornaline nous semble soutenir l'hypothèse que le sujet de notre intaille relève plutôt du domaine magique. En effet, pour cette thématique, jaspe et cornaline sont abondamment travaillés. On leur accordait alors un pouvoir guérisseur.

Divers

1.17 Cornaline orange avec anneau de quartz blanc. Pl. 2, 17.

Insula 16, 1965. Inv. 65/9593. ⌀ 10 mm. Intaille à surface gravée plane, travaillée en trois parties. Le fond est constitué d'une pièce concave apparaissant du côté de la surface sous forme du cercle extérieur. Le centre, une pièce convexe, s'emboîte dans le fond. Sur la surface extérieure, il en est séparé par un anneau de 1 mm d'épaisseur. Ronde. Publ. dans Bull. Pro Aventico 21, 1970/71, p. 37, pl. 31, 8.

Masque d'homme barbu, de profil, à gauche. Dans le champ, sous le menton, un bâton recourbé.

Le thème du masque est courant; on en trouve de nombreux exemplaires: cf. Fol 1875, 2525; Furtwängler, Antiq. 1896, 7023; Lippold 1922, pl. 60, 10; Sena Chiesa 1966, pl. LXXVI, 1511. Le bâton recourbé est l'attribut type du personnage comique.

1.18 Bague en bronze avec pâte de verre noire. Pl. 2, 18.

Conches-Dessus, 1866. Inv. 473. Dim. int. bague: 20 mm en moyenne. Intaille: 10 × 7 mm. L'anneau de la bague est brisé. Intaille à surface plane. Ovale. Publ. par Henkel 1913, pl. XLVII, 1223.

La pâte est fortement endommagée. S'il y a eu un sujet gravé, celui-ci n'est plus lisible.

La bague est datée par Henkel du IIIe siècle apr. J.-C.

1.19 Bague en fer avec fragment de pâte de verre jaune. Pl. 2, 19.

Porte de l'Est, 1905. Inv. 474. Dim. int. bague: 19 mm en moyenne. Ovale réservé à la pâte: 12 × 8 mm.

La bague est brisée et son intaille a disparu. Par sa forme, semblable à celles de Henkel 1913, pl. LVIII, 1543, pl. LIX, 1554, elle peut être datée du IIe siècle apr. J.-C.[9].

b) *Bagues à chaton gravé*

1.20 Bague en bronze. Pl. 2, 20.

Autophon, 1971. Inv. 71/984. Dim. int. bague: 15 mm en moyenne. Bague semblable à Henkel 1913, pl. XXXII, 813. Anneau écrasé. Chaton à surface plane avec gravure en creux. Ovale.

Animal à tête humaine, tourné à gauche. Dans le champ, au-dessus du corps, un croissant de lune.

Sujet indéterminé, d'influence probablement orientale. Tardif.

[9] Nous avons inventorié toutes les bagues sigillaires que nous possédons à Avenches. Henkel en mentionne d'autres que nous n'avons pas retrouvées ou qui sont dans d'autres musées: cf. HENKEL 1913, pl. XII, 248, bague en or avec nicolo (pl. LXXVII, 271) représentant une oie rôtie (Conches-Dessus, 1866. Inv. 1297, IIIe siècle apr. J.-C.); pl. XXIII, 456, bague en argent avec cornaline (pl. LXXV, 96) représentant Mercure (Genève, C 1297); pl. XLIV, 1119, bague en bronze dont l'intaille est perdue (Berne, 14264); pl. LI, 1335, bague en bronze avec pâte de verre non gravée, bleu foncé (Conches-Dessous, 1887. Inv. 2065); pl. LVII, 1490, bague en fer dont l'intaille est perdue.

1.21 Plaquette en or. Pl. 2, 21.

Insula 23, 1973. Inv. 73/1912. 6 × 4 mm. Plaquette ovale bordée d'un feston de points, gravée en relief. Elle devait appartenir à un chaton de bague.

Amour ailé, debout, de profil, à droite. Tient un arc dans sa main gauche.

Le motif de l'Amour tenant un arc est né aux IVe et IIIe siècles av. J.-C. Dès lors, il est maintes fois répété, notamment en glyptique: cf. Musée Fol, 1875-1878, pl. XVII, 1, 2; Furtwängler, Antiq. 1896, 351; A.G. 1900, pl. XIV, 7-8; Lippold 1922, pl. 26, 11; Sena Chiesa 1966, pl. XVI, 306-307; München, Kat. 1972, pl. 300, 3075.

1.22 Bague en argent. Pl. 2, 22.

Avenches, 1907. Inv. 475. Dim. int. bague: 15 × 13 mm. Plaquette: 7 × 5 mm. Bague semblable à Henkel 1913, pl. XVIII, 366. Publ. dans Bull. Pro Aventico XII, 1914, p. 42, et par Secrétan 1919, p. 143.

Bague polygonale portant une inscription votive en majuscules: DVLCIS. Les cinq premières lettres du mot sont encadrées et la sixième déborde sur le côté latéral droit. Motifs décoratifs sur chacun des côtés latéraux.

Les bagues à inscriptions ne sont pas rares dans l'Empire. Elles appartiennent à la catégorie des bagues votives. Le mot *dulcis* suggère une relation amoureuse. La bague pourrait fort bien avoir été offerte lors de fiançailles. D'autres exemples: Henkel 1913, pl. XXXIII, 837-840.

Selon Henkel (p. 219-221), l'anneau polygonal est une forme tardive. On le rencontre principalement aux IIe et IIIe siècles apr. J.-C.

1.23 Bague en bronze. Pl. 2, 23.

Avenches, sans date. Inv. 476. Dim. int. bague: 16 × 15 mm. Plaquette: 12 × 5 mm. Bague semblable à Henkel 1913, pl. XXXIV, 898-901. Publ. dans Bull. Pro Aventico XII, 1914, p. 42, et par Secrétan 1919, p. 143.

Bague à chaton rectangulaire portant une inscription votive en majuscules, DVLCISSIME, écrite sur deux lignes. La bague appartient au même contexte votif que 1.22.

1.24 Bague en bronze. Pl. 2, 24.

Avenches, 1874. Inv. 477. Dim. int. bague: 17 × 16 mm. Plaquette: 7 × 6 mm. Publ. par Henkel 1913, pl. XXIII, 882.

Bague à chaton ovale portant une croix gravée. De chaque côté du chaton: quatre stries obliques. Par le motif de la croix, il s'agit certainement d'une bague chrétienne[10].

c) *Bagues à chaton non gravé*

1.25 Bague en bronze. Pl. 2, 25.

Avenches, 1895. Inv. 478. Dim. int. bague: 16 × 14 mm. Chaton: 8 × 6 mm. Ovale. Publ. par Henkel 1913, pl. XXXII, 805.

Bague-chevalière.

1.26 Bague en bronze. Pl. 3, 26.

Avenches, 1868. Inv. 479. Dim. int. bague: 30 mm. Chaton: 25 × 19 mm. Ovale. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXXII, 802.

Bague-chevalière. Anneau brisé.

1.27 Bague en fer. Pl. 3, 27.

Avenches, 1898. Inv. 480. Dim. int. bague: 16 mm. Chaton: 20 × 18 mm. Ovale. Type semblable à Henkel 1913, pl. LV, 1420.

Bague-chevalière.

[10] Henkel signale encore une pièce qui a disparu (HENKEL 1913, pl. XX, 398): bague en argent dont le chaton est formé par une monnaie d'Hadrien (Avenches, 1890. Inv. 2319).

1.28 Bague en bronze. Pl. 3, 28.

Derrière-la-Tour, 1911. Inv. 481. Dim. int. bague: 22 mm. Chaton: ⌀ 17 mm. Rond avec protubérances latérales. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXXIX, 1015.

Bague-chevalière[11].

d) *Bagues-anneaux*

1.29 Bague en argent. Pl. 3, 29.

Insula 16, 1966. Inv. 66/9660. Dim. int.: 19 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XVII, 337, 340. Publ. dans Bull. Pro Aventico 21, 1970/71, p. 37, pl. 31,6.

Bague-anneau ouverte à têtes de serpents affrontées. L'anneau est ciselé et représente les écailles du serpent.

Ce type de bague est fréquent. Il trouve ses origines dans les arts étrusque et alexandrin et, dès le Ier siècle av. J.-C., il se répand dans tout l'Empire. Cette forme, qui se prête particulièrement à la création des bagues et des bracelets, est associée à un contexte magique. En effet, le serpent, symbole d'Esculape, signifie santé et vie. En portant une bague-serpent, on se protège ainsi des maladies et des enchantements (cf. Henkel 1913, p. 231-234).

La bague n'est pas datée par son lieu de trouvaille. Celles que reproduit Henkel remontent au Ier siècle apr. J.-C.[12].

1.30 Bague en bronze. Pl. 3, 30.

Saint-Martin, 1968. Inv. 68/10491. Dim. int.: 17,5 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXVIII, 690-691.

Bague formée d'un ruban spiralé. Cette forme peut être considérée comme une simplification de la bague-serpent.

1.31 Bague en bronze. Pl. 3, 31.

Insula 23, 1973. Inv. 73/1913. Dim. int.: 19 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXIV, 469.

Bague à anneau perlé. Forme caractéristique du IIe siècle apr. J.-C.

1.32 Bague en bronze. Pl. 3, 32.

Insula 10, 1970. Inv. 70/7130. Dim. int.: 15 mm.

Type semblable à 1.31, mais très détérioré.

1.33 Bague en bronze. Pl. 3, 33.

Avenches, sans date. Inv. 482. Dim. int.: 20 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXIV, 496.

Bague à anneau torsadé en diagonale sur son pourtour extérieur. Intérieur lisse.

1.34 Bague en verre noir. Pl. 3, 34.

Avenches, sans date. Inv. 483. Dim. int.: 15 mm.

Type semblable à 1.33.

1.35 Bague en verre noir. Pl. 3, 35.

Avenches, sans date. Inv. 484. Dim. int.: 14 mm.

Type semblable à 1.33. Anneau brisé.

[11] Henkel signale encore trois bagues: cf. HENKEL 1913, pl. XXXVII, 958, bague en bronze à chaton ovale, anneau décoré (Berne, 14265); pl. XLIII, 1093, bague en bronze à chaton hexagonal (Avenches, 1896. Inv. 2962) et 1427, bague en fer à chaton hexagonal.

[12] Henkel mentionne, pour Avenches, une autre bague-serpent en argent: cf. HENKEL 1913, pl. XVII, 333 (Conchette, 1902. Inv. 3316). Elle a disparu.

1.36 Bague en bronze. Pl. 3, 36.

Pré-Vert, 1938. Inv. 485. Dim. int.: 20 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXIV, 495.

Bague à anneau plat, décoré sur sa partie supérieure de petites stries parallèles, disposées en diagonale.

1.37 Bague en bronze. Pl. 3, 37.

Théâtre, sans date. Inv. 486. Dim. int.: 15 mm. Publ. par Henkel 1913, pl. XXV, 514.

Bague à anneau ondulé sur le pourtour extérieur. Forme tardive.

1.38 Bague en bronze. Pl. 3, 38.

Avenches, sans date. Inv. 487. Dim. int.: 19 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. XXVIII, 695, 699-705.

Anneau à double fermeture spiralée.

e) *Bagues-clés*

1.39 Bague en bronze. Pl. 3, 39.

Théâtre, 1890-1891. Inv. 488. Dim. int.: 15 mm. H.clé: 17 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. LXXII, 1961 ou p. 186, fig. 156.

Bague munie d'une petite clé.

Si l'on s'en réfère aux commentaires de Henkel (Henkel 1913, p. 248-250) et de Jenny (Jenny 1960, p. 107-110), la bague-clé est une forme qui apparaît tardivement. Elle connaît une certaine diffusion au cours du IIIe siècle apr. J.-C. La petitesse de la clé nous amène à penser qu'on l'utilisait pour ouvrir des cassettes ou des coffrets. De façon générale, le diamètre intérieur est petit; il s'agit donc d'un attribut plutôt féminin. Il est possible que par cette bague on ait voulu désigner symboliquement la maîtresse de maison.

1.40 Bague en bronze. Pl. 3, 40.

Porte de l'Est, 1902. Inv. 489. Dim. int.: 20 mm. H. clé: 19 mm. Type semblable à Henkel 1913, pl. LXXII, 1942 ou p. 186, fig. 155.

Bague-clé.

1.41 Bague en bronze. Pl. 3, 41.

Insula 4, 1971. Inv. 71/985. Dim. int.: 14 mm. H.clé: 13 mm. Type probablement semblable à 1.40, ou alors proche de Henkel 1913, p. 185, fig. 150.

Bague-clé. La clé est brisée.

1.42 Bague en bronze. Pl. 3, 42.

Derrière-la-Tour, 1866. Inv. 490. Dim. int.: 20 mm. H.clé: 12 mm. Publ. par Bursian 1869, p. 50, pl. XXI, 7. Type semblable à Henkel 1913, pl. LXXVII, 1940.

Bague-clé. L'anneau est brisé.

L'inventaire que nous venons d'établir suscite quelques remarques. Notons tout d'abord, que, si l'utilisation du bronze prédomine dans les bagues d'Avenches, par le fait qu'il est un matériau moins coûteux, l'or et l'argent n'y sont pas méconnus. Les 30 bagues que nous possédons — nous exceptons la cinquantaine d'anneaux en bronze dont nous ne nous sommes pas occupée — nous permettent d'établir la statistique suivante:

Or	Argent	Bronze	Fer	Verre	Total
1	4	20	3	2	30

Les sites d'Augst[13] et de Vindonissa[14] proposent sensiblement les mêmes statistiques que celui d'Avenches. Seule la région rhénane abonde en bagues d'or[15]. Mais ce phénomène s'explique aisément par le fait que, très tôt, la bague en or devient un signe de distinction militaire. De plus, dès 197 apr. J.-C., Septime Sévère en autorise le port à tous les soldats.

Les gemmes d'Avenches ne se distinguent en rien de celles des sites avoisinants. Il semble d'ailleurs que le succès extraordinaire qu'elles ont connu durant la période impériale ait conduit les ateliers de glyptique à établir certaines règles qui prévalent. Ainsi les pierres forment-elles presque toujours un ovale. Les surfaces gravées sont le plus souvent planes. L'utilisation d'une surface convexe tient surtout à faire ressortir le chatoiement d'une pierre.

Il est accordé une place prédominante à la cornaline et aux agates à couches telles que l'onyx[16]. La pâte de verre connaît un succès toujours grandissant, puisqu'en la travaillant, on parvient à réaliser des imitations de pierres précieuses ou semi-précieuses, ce qui revient sensiblement moins cher. Les pièces d'Avenches se répartissent selon le schéma suivant:

Grenat	Cornaline	Jaspe	Nicolo	Onyx	Pâtes de verre
2	4	2	2	1	8

Cette statistique, dans des proportions moindres, est à nouveau sensiblement pareille à celle que propose V. von Gonzenbach pour les pièces de Vindonissa[17]. Nous ne nous attarderons pas sur le travail de la pierre. Ce sujet a été abondamment traité[18]. Notons simplement que la technique de la gravure sur pierres fines est, actuellement, sensiblement semblable à celle des Anciens. On utilise un tour et des forets que l'on nomme, suivant l'usage qu'on en fait, bouterolle (pour les arrondis), molette (pour les contours) et charnière (pour les sillons).

Les sujets représentés sur nos pièces reflètent un contexte iconographique propre à toute la glyptique romaine, qui est fortement influencé par l'art hellénistique. Les sujets symboliques sont toutefois plus spécifiquement romains. En magnifiant la *Pax romana*, ils visent à propager une vue idéaliste de la politique impériale et rejoignent en cela les programmes iconographiques proposés par l'art monétaire.

Il serait intéressant, pour conclure, de pouvoir déterminer d'où proviennent les bagues que nous possédons à Avenches. Cette recherche s'avère toutefois très difficile. Certaines pièces, les plus simples, peuvent avoir été fabriquées *in loco*, mais nous n'en avons pas la preuve. D'autres et plus particulièrement les bagues sigillaires ont été importées. Elles sont en effet trop peu nombreuses pour que nous soyons autorisée à supposer une fabrication locale. Viennent-elles d'Aquilée[19] ou d'autres centres italiques ou romains? Leur style ne permet pas de le préciser. Ce fait est d'ailleurs commun à toute la production impériale, caractérisée par une grande uniformité de style et de thématique.

Il semble qu'il faille accorder, comme dans la région rhénane, où nous n'avons aucune preuve de l'existence d'officines de *scalptores gemmarum*, une importance particulière au rôle du marchand. En effet, la bague, de peu de poids, est un objet facilement transportable. C'est donc certainement par l'intermédiaire de marchands ambulants que les bagues que nous possédons sont parvenues à Avenches. N'oublions pas de plus que, durant l'époque impériale, on voyage beaucoup. Il est possible qu'ainsi on ait ramené de Rome ou d'ailleurs de petits souvenirs.

[13] STEIGER 1966, p. 33, 10 (1 bague en argent); p. 37, 19 (1 bague en or).
[14] VON GONZENBACH 1952, p. 77.
[15] BECKMANN 1971, p. 56-60.
[16] PLINE XXXVII, 106; XXXVII, 90.
[17] VON GONZENBACH 1952, p. 78.
[18] BABELON 1894, p. 22-30; FURTWÄNGLER, A.G. 1900; RICHTER 1956, p. XXII-XXIV.
[19] SENA CHIESA 1966, p. 69-85.

2. Colliers, chaînes, bracelets et boucles d'oreilles

Si la bague, nous l'avons vu, n'est pas un attribut spécifiquement féminin en période impériale, il en est autrement des colliers, des bracelets et des boucles d'oreilles. En effet, sur les stèles funéraires ou les peintures, seules les femmes sont parées de ces bijoux[20].

Dans l'art de la bijouterie, aucune forme n'est spécifiquement romaine. Elles sont tributaires d'influences orientales ou hellénistiques. Le collier, *monile*[21], n'est le plus souvent qu'une chaîne ou qu'un fil, garnis de pendentifs ou de perles en pâtes de verre. Sous la forme d'un simple ruban de bronze, il correspond à ce que nous nommons, actuellement, le tour de cou. Le bracelet, *armilla*[22], peut être ouvert ou fermé. Le modèle le plus commun est constitué par un anneau de section aplatie ou cylindrique ou par un ruban plus ou moins épais. Il s'orne parfois de motifs décoratifs et reprend un sujet qui, nous l'avons vu, apparaît également sur les bagues: celui du serpent. La boucle d'oreille, *inaures*[23], présente différentes solutions: petite et massive, elle épouse le lobe de l'oreille; plus longue, elle se combine avec perles ou pierres précieuses pour former d'impressionnantes pendeloques.

Les pièces d'Avenches illustrent les différents types que nous venons d'énumérer. Elles sont en général très simples et n'associent pas volontiers métaux et pierres précieuses ou perles.

Catalogue

a) *Colliers et chaînes*

2.1 Collier en bronze. Pl. 4, 1.

Avenches, 1895. Inv. 491. ⌀ int.: 10 cm. Publ. par Dunant 1900, p. 74, pl. VIII, 12.

Collier en forme de tour de cou, composé d'un ruban avec filets horizontaux décorant le pourtour extérieur. Le ruban est formé de deux moitiés coulissant l'une sur l'autre et retenues par deux plaquettes. Ce système permettait d'agrandir ou de diminuer le diamètre du collier. Reste d'un fermoir à charnière.

2.2 Collier en bronze. Pl. 4, 2.

Cimetière aux Prés-Donnes, 1887. Inv. 492. ⌀ int.: 8,8 cm.

Collier en forme de tour de cou, composé d'un anneau de section ronde. Sur le pourtour, fragment d'une spirale mobile qui devait constituer le fermoir.

2.3 Collier en bronze émaillé. Pl. 5, 3.

FAG, 1974. Inv. 74/5415. Long. tot.: 24 cm.

Fragment d'un collier composé de plaquettes rectangulaires reliées entre elles par des anneaux de bronze. Alternance de plaquettes épaisses et de plaquettes plus minces, superposées l'une sur l'autre. Chacune d'elles est divisée en deux champs émaillés. Les couleurs se mélangent à la façon des millefiori et présentent les dominantes suivantes: vert, jaune, grenat et bleu. La technique utilisée est celle de l'émail champlevé.

Ce collier, par son émaillage, reflète une tendance artistique propre aux provinces du Nord de l'Empire. Nous savons, en effet, qu'il s'est créé, dès le IIe siècle apr. J.-C. , en Rhénanie et en Belgique, des ateliers où l'on s'est spécialisé dans la fabrication d'objets émaillés.

2.4 Collier en bronze. Pl. 5, 4.

Conches-Dessus, 1874. Inv. 493. Long. tot.: 15 cm.

Fragment d'un collier composé de 18 éléments en forme de petits tubes, reliés entre eux par des anneaux ovales décorés de deux globules.

[20] BÖHME 1974, fig. 1-6, 34-36.

[21] DAREMBERG-SAGLIO III, p. 1984-1991, s.v. *monile* (G. Karo).

[22] DAREMBERG-SAGLIO I, p. 435-438, s.v. *armilla* (E. Saglio).

[23] DAREMBERG-SAGLIO III, p. 440-447, s.v. *inaures* (E. Pottier).

2.5 Chaîne en bronze. Pl. 5, 5.

Pré-Vert, 1938. Inv. 494. Long. tot.: 18,8 cm.

Fragment d'une chaîne composée de 10 maillons en forme de boucle, se terminant par une double spirale qui les relie les uns aux autres. Chaque maillon est strié, ce qui le divise en petits bourrelets.

Ce type de chaîne apparaît au IIe siècle apr. J.-C. Il est encore en vogue au IIIe siècle apr. J.-C. (cf. Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LVIII, 2734).

2.6 Chaîne en bronze. Pl. 5, 6.

Champ Debossens, 1897. Inv. 495. Long. tot.: 15 cm.

Deux fragments de chaîne composés de maillons en forme de huit repliés sur eux-mêmes et s'imbriquant ainsi les uns dans les autres.

L'anneau en forme de huit est spécifique de la période romaine. Le type même de la chaîne est tardif (IIe-IIIe siècle apr. J.-C.): cf. Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LVIII, 2750, pl. LIX, 2726-2727; Courtois 1961, p. 246-248, fig. 4 (Lanslevillard, IIe siècle apr. J.-C.) et Cuppers 1974, p. 152-153, fig. 1.

2.7 Chaîne en bronze. Pl. 5, 7.

Insula 23, 1973. Inv. 73/1914. Long. tot.: 8,9 cm.

Fragment d'une chaîne composé de 10 maillons. Type semblable à 2.4.

2.8 Chaîne en bronze. Pl. 6, 8.

Insula 10, 1970. Inv. 70/7651. Long. tot.: 2,1 cm.

Très petit fragment d'une chaîne à maillons en huit (v. 2.4). Travail grossier.

2.9 Chaîne en bronze. Pl. 6, 9.

Insula 23, 1972. Inv. 72/765. Long. maillon: 1,9 cm.

Trois maillons séparés provenant d'une chaîne. Forment un huit. Au croisement des deux boucles du chiffre, un anneau circulaire.

2.10 Chaîne en bronze. Pl. 6, 10.

Insula 10, 1970. Inv. 70/7086. ⌀ du maillon: 0,9 cm.

Deux maillons ronds d'une chaîne.

Ce genre de maillon est typique des IIe-IIIe siècles apr. J.-C. (cf. Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LXI, 2751).

2.11 Chaîne en bronze. Pl. 6, 11.

Conchette, 1903. Inv. 496. Long. tot.: 11,5 cm.

Fragment d'une chaînette composée d'une double rangée de maillons imbriqués les uns dans les autres, formant une section carrée.

Type tardif semblable à Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LXI, 2746.

2.12 Chaîne en bronze. Pl. 6, 12.

Derrière-les-Murs, 1867. Inv. 497. Long. tot.: 11,8 cm.

Fragment d'une chaîne composée d'une double rangée de maillons imbriqués les uns dans les autres, formant une section carrée. Travail plus fin que le fragment précédent.

Type gréco-romain semblable à Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LVII, 2743; pl. LVIII, 2720; pl. LIX, 2725, 2735.

2.13 Chaîne en bronze. Pl. 6, 13.

Conches, 1897. Inv. 498. Long. tot.: 34,7 cm.

Six fragments d'une chaîne. Type semblable à 2.10.

b) *Bracelets ouverts*

2.14 Bracelet en bronze argenté. Pl. 6, 14.

Insula 26, 1966. Inv. 66/9747. ⌀ int.: 7,8 cm.

Bracelet formé d'un ruban de bronze. Terminé par deux têtes de serpents affrontées. Des incisions représentant les écailles de l'animal ornent les têtes et le début du ruban. Le reste du bracelet est lisse.

L'origine du bracelet en forme de serpent est la même que celle de la bague-serpent (v. p. 14, 1.29). Le type du bracelet d'Avenches est très proche de celui d'un bracelet de Bonn (cf. Böhme 1974, p. 54, fig. 29). Dans l'exemple proposé par Böhme, les deux têtes affrontées enserrent un médaillon, qui ferme le bracelet. Notre pièce pourrait également s'être terminée de la même façon. Nous remarquons en effet que les têtes sont fortement aplaties à leur extrémité.

Le bracelet de Bonn est daté du Ier siècle apr. J.-C.

2.15 Bracelet en bronze. Pl. 6, 15.

Avenches, 1909. Inv. 499. ⌀ int.: 5,2 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section hémisphérique. Terminé de chaque côté par un renflement. Aucune trace de décor.

Nous croyons retrouver dans ce bracelet une forme extrêmement simplifiée du type que nous venons de décrire (2.14). Il apparaît en effet qu'à une époque tardive la tête du serpent n'est plus guère modelée: cf. Keller 1971, pl. 45, 6.

2.16 Bracelet en bronze doré. Pl. 6, 16.

Théâtre, 1872. Inv. 500. ⌀ int.: 5,5 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section hémisphérique. Terminé de chaque côté par deux bourrelets dont l'un est fortement aplati. Sur le pourtour, motif décoratif créant un jeu de petits traits verticaux disposés parallèlement et séparés en différents champs par de longues diagonales.

2.17 Bracelet en bronze. Pl. 7, 17.

Avenches, 1883. Inv. 501. ⌀ int.: 3,2 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section ovale, s'épaississant vers le centre. Terminé par deux pointes recourbées. Sur une partie du pourtour: petites stries. Par son diamètre, le bracelet devait certainement appartenir à un enfant.

2.18 Bracelet en bronze. Pl. 7, 18.

Insula 10, 1970. Inv. 70/7631. ⌀ int.: 4 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section ronde. Terminé en pointes. Sur tout le pourtour, stries disposées en diagonale.

2.19 Bracelet en bronze. Pl. 7, 19.

Théâtre, 1877. Inv. 502. ⌀ int.: 5,5 cm.

Bracelet formé d'un anneau creux de section hémisphérique. Terminé en pointes. Sur le pourtour extérieur, stries disposées en diagonale.

2.20 Bracelet en bronze. Pl. 7, 20.

Autophon, 1971. Inv. 71/986. ⌀ int.: 5,3 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section presque carrée. Terminé en pointes. Sans décor.

2.21 Bracelet en bronze. Pl. 7, 21.

Avenches, 1876. Inv. 503. ⌀ int.: 3,4 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section losangée. Terminé en pointes. Sans décor. Par son diamètre, bracelet d'enfant.

c) *Bracelets à fermoir*

2.22 Bracelet en bronze. Pl. 7, 22.

Insula 8, 1967. Inv. 67/12364. ⌀ 3,7 cm.

Bracelet formé d'un anneau de section ronde. Fermoir à double spirale. Sur le pourtour: petite perle ovale, mobile, en pâte de verre vert-bleu. Par son diamètre: bracelet d'enfant.

Ce type de bracelet remonte à l'époque de la fin de la Tène. Sa forme se maintient jusqu'au milieu du IIe siècle apr. J.-C. (cf. Kastell Zugmantel, ORL 8, pl. XIII, fig. 42, et Kastell Faimingen, ORL 66c, pl. VIII, fig. 18).

2.23 Bracelet en or. Pl. 7, 23.
Rafour, 1906. Inv. 504. ⌀ 2,7 cm.
Bracelet formé d'un mince ruban torsadé. Fermoir à crochet. Le crochet nous paraît trop gros pour que l'on puisse penser à une boucle d'oreille. Par son diamètre: bracelet d'enfant.

2.24 Chaînette en or avec perles en verre bleues. Pl. 7, 24.
Avenches, 1892. Inv. 505. Long. tot.: 3,4 cm.
Fragment d'une petite chaînette avec maillons en forme de tiges avec boucles, s'imbriquant les unes dans les autres. Trois perles en verre: deux sont bleu foncé, la troisième est bleu clair. Nous ne sommes pas sûre que cette pièce soit vraiment romaine.

2.25 Bracelet en bronze. Pl. 7, 25.
Rafour, 1906. Inv. 506. ⌀ int.: 6 cm.
Bracelet formé d'un ruban décoré de motifs en croix et de petits cercles imprimés en creux. Répétition du dessin sur tout le pourtour. Fermoir à crochet.
Ce type de bracelet est d'époque tardive: cf. Vogt 1948, p. 146, pl. 33; Bernex, JSGU 1966/67, p. 131, fig. 21; Gallia 1972, p. 437-438, fig. 41 (Vinsobres, IIIe-IVe siècle apr. J.-C.).

2.26 Bracelet en bronze. Pl. 8, 26.
Conchette, 1904. Inv. 507. ⌀ 7 cm.
Fragment d'un bracelet formé de ruban sans décoration.
Type probablement semblable à 2.23: cf. Sierre, JSGU 1956, p. 61, fig. 21 (IVe siècle apr. J.-C.).

2.27 Bracelet en bronze. Pl. 8, 27.
Avenches, sans date. Inv. 508. ⌀ int.: 6,6 cm. Publ. par Bursian 1869, p. 50, pl. XXI, 8.
Bracelet formé de deux fils de bronze torsadés. Fermoir à crochet.
Nombreux exemples du même type chez Keller 1971, cf. p. ex. fig. 28, 5, 7-8; pl. 14, 1; pl. 18, 3; pl. 20, 10; pl. 21, 12-13; pl. 30, 7. Forme tardive. Cf. aussi Sierre, JSGU 1956, p. 61, fig. 21 (IVe siècle apr. J.-C.).

2.28 Bracelet en bronze. Pl. 8, 28.
Technicair, 1963. Inv. 63/2508. ⌀ int.: 6,8 cm.
Bracelet formé d'un anneau creux de section hémisphérique. Sur tout le pourtour extérieur, petites stries parallèles. Fermoir coulissant?

d) *Bracelets sans fermoir*

2.29 Bracelet en bronze. Pl. 8, 29.
Amphithéâtre, 1942. Inv. AA 1942-1. ⌀ int.: 4,2 cm.
Bracelet formé d'un ruban lisse.

2.30 Bracelet en bronze. Pl. 8, 30.
Insula 20, 1967. Inv. 67/12167. ⌀ int.: 5,9 cm.
Bracelet formé d'un anneau de section presque carrée.

2.31 Bracelet en bronze. Pl. 8, 31.
Insula 10, 1970. Inv. 70/6759. ⌀ int.: 3,8 cm.
Bracelet formé d'un épais anneau de section presque ovale, aplatie sur le pourtour intérieur. Sans décor.

2.32 Bracelet en bronze. Pl. 8, 32.
Conchette, 1904. Inv. 509. ⌀ int.: 5,7 cm.
Bracelet du même type que 2.30, mais avec anneau moins épais.

2.33 Bracelet en bronze. Pl. 9, 33.
Insula 10, 1970. Inv. 70/7188. ⌀ int.: 8 cm.
Moitié de bracelet formé d'un anneau de section ronde. Sans décor.

2.34 Bracelet en bronze. Pl. 9, 34.
Insula 20, 1966. Inv. 66/9894. ⌀ int.: 7 cm.
Moitié de bracelet du même type que 2.32.

2.35 Bracelet en bronze. Pl. 9, 35.
Derrière-la-Tour, 1906. Inv. 510. ⌀ int.: 6 cm.
Fragment d'un bracelet formé d'un anneau de section ronde. Stries parallèles sur tout le pourtour.

2.36 Bracelet en bronze. Pl. 9, 36.
Technicair, 1964. Inv. 64/939. ⌀ int.: 4 cm.
Petit fragment d'un bracelet formé d'un ruban strié horizontalement, ce qui le divise en deux gros bourrelets.

2.37 Bracelet en bronze. Pl. 9, 37.
Rafour, 1906. Inv. 511. ⌀ int.: 8 cm.
Fragment d'un bracelet formé d'une feuille de métal repliée, creux, de section ronde. Sur le pourtour extérieur, stries en diagonale séparées en deux champs par deux gros bourrelets verticaux.

2.38 Bracelet en fer. Pl. 9, 38.
Insula 9, 1967. Inv. 67/12336. ⌀ int.: 3,4 cm.
Bracelet formé d'un ruban. Sans décor. Par son diamètre: bracelet d'enfant.

2.39 Bracelet en jais. Pl. 9, 39.
Avenches, 1895. Inv. 512. ⌀ int.: 5,6 cm. Publ. par Dunant 1900, p. 55-56, pl. VIII, 13.
Moitié de bracelet formé d'un anneau épais ciselé sur son pourtour extérieur de losanges en creux. Sur la partie supérieure, vers l'intérieur: rangée de cercles en relief.
Le jais est un matériau que l'on trouve rarement à Avenches. De façon générale, d'ailleurs, il est peu fréquent au nord des Alpes (cf. Blümmer 1886, III, p. 67). Type de bracelet semblable à Frere 1972, p. 152, fig. 56, 216-217.

2.40 Bracelet en os. Pl. 9, 40.
Théâtre, 1902. Inv. 513. ⌀ int.: 7 cm.
Petit fragment d'un bracelet formé d'un ruban décoré sur son pourtour extérieur de gros bourrelets verticaux.

2.41 Bracelet en verre noir. Pl. 9, 41.
Avenches, sans date. Inv. 514. ⌀ int.: 4 cm.
Moitié d'un bracelet formé d'un anneau torsadé, de section ronde.

e) *Boucle d'oreille*

2.42 Boucle d'oreille en bronze. Pl. 9, 42.
Théâtre, 1940. Inv. TA 1940-11. Dim.: 4,4 × 3,2 cm.
Boucle d'oreille formée d'un anneau de section ronde. Fermeture à double spirale.
Type semblable à Marshall 1911, rééd. 1969, pl. LIII, 2464, 2486 (Ier-IIIe siècle apr. J.-C.). Devait être ornée de pendentifs.

Les pièces que nous venons d'inventorier ne suscitent guère de commentaires. Par leur forme, elles sont le reflet d'une production commune à tout l'Empire. Par le matériau dans lequel elles sont travaillées, elles sont modestes. Pour 33 objets en bronze, dont deux seulement sont doré (2.16) et argenté (2.14), nous ne possédons que deux petits bracelets en or (2.23 et 2.24). Les décors sont rares et très sommaires. Ils se résument à des bourrelets, à des filets ou à des stries. Ces motifs accusent une parenté étroite avec des types décoratifs de la fin de l'époque de la Tène.

Il est tout aussi difficile de déterminer la provenance des colliers et des bracelets d'Avenches que celle des bagues. Le collier émaillé (2.3), nous l'avons vu, provient certainement de Rhénanie ou de Belgique. Nous savons aussi que Cologne fut un centre où l'on travaillait les métaux. Avenches a pu s'approvisionner dans ses ateliers. Mais, à nouveau, il ne faut pas oublier le rôle qu'ont joué les marchands ambulants, surtout pour un site comme Avenches où nous n'avons aucune preuve de l'existence d'un artisanat local, spécialisé dans le travail des métaux. Notons encore que nous ne possédons, à Avenches, aucun de ces bracelets à décor oculé typiques des régions valaisannes et qui paraissent parmi le mobilier de tombes datées du Ier siècle apr. J.-C.[24]. Dans ce domaine de la bijouterie, il n'y a donc pas eu de contact commercial entre Avenches et le Valais.

3. Fibules

Dans l'Antiquité, la fibule, *fibula*[25], a joué un rôle comparable à celui de notre bouton actuel. C'était donc avant tout un objet utilitaire qui servait tant à la toilette masculine que féminine. Dans l'armée, elle est employée pour agrafer le manteau du soldat, le *paludamentum*[26]. En Gaule, elle retient les pans du *sagum*[27] sur l'épaule droite. Elle permet également de refermer sur la poitrine la longue tunique de la femme ou d'accrocher les manches de la *stola*[28]. La toge seule ne nécessite pas l'usage de la fibule. Elle est, en effet, uniquement drapée.

Par le développement d'un art propre aux provinces du nord des Alpes, celui de l'émaillerie, la fibule ne tarde pas à se transformer en bijou. Son format se réduit. Emaillée, elle adopte des formes géométriques ou figurées et devient alors semblable à notre broche actuelle. Il arrive même qu'elle se rapproche de l'amulette. Son pied, par exemple, peut figurer une tête de serpent. Ce motif, nous l'avons vu, apparaît aussi sur les bagues et sur les bracelets. Il confère à l'objet un caractère prophylactique. Le rôle de la fibule est désormais plus décoratif qu'utilitaire. Sous ce nouvel aspect, elle connaît un grand succès dès la fin du Ier siècle apr. J.-C. et surtout dans le courant du IIe siècle apr. J.-C. Des ateliers d'émaillerie se créent en Belgique, dans le domaine de la villa d'Anthée, près de Namur, et en Rhénanie, dans les grands centres de Cologne, de Mayence et de Trèves[29]. Leur production dépasse largement les besoins de la population locale et donne lieu à un commerce intensif.

Parmi les quelque 200 fibules que nous possédons à Avenches, nous avons retenu toutes celles qui, par leur décor ou par leur forme, présentent les caractéristiques d'un bijou. Pour les classer et les cataloguer, nous avons adopté la typologie établie par E. Ettlinger[30] dans son ouvrage sur les fibules romaines de la Suisse. Notre inventaire débute par le type Ettlinger 36 où, pour la première fois, la fibule, tout en restant tributaire d'une forme plus ancienne dite d'Aucissa (type Ettlinger 29), se couvre abondamment d'émail.

[24] VIOLLIER 1929, p. 105 s.
[25] DAREMBERG-SAGLIO II, p. 1101-1112, s.v. *fibula* (S. Reinach).
[26] DAREMBERG-SAGLIO IV, p. 295, s.v. *paludamentum* (R. Cagnat).
[27] DAREMBERG-SAGLIO IV, p. 1008-1009, s.v. *sagum* (H. Thédenat).
[28] DAREMBERG-SAGLIO IV, p. 1521-1522, s.v. *stola* (G. Leroux).
[29] EXNER 1939-1940, p. 40-44.
[30] ETTLINGER 1973.

Pour chacun des types qu'elle a déterminés, E. Ettlinger propose une bibliographie détaillée, accompagnée de cartes de répartition. Nous y renvoyons le lecteur. Pour notre part, nous nous sommes efforcée de trouver les parallèles qui se rapprochent le plus des pièces d'Avenches. En effet, si les fibules émaillées peuvent être attribuées à des types précis, elles en constituent souvent des variantes innombrables.

Les fibules que nous étudions ne sont pas datées par leur lieu de trouvaille. Elles proviennent pour la plupart de fouilles anciennes. A titre indicatif, nous avons repris les datations données par E. Ettlinger.

Sur les planches, nous avons disposé les fibules dans l'axe de la tête (charnière) et du pied (porte-aiguille), sauf dans les cas où le motif détermine un autre sens. C'est cet axe que nous avons pris en considération pour le calcul des dimensions.

Catalogue

Type Ettlinger 36: 90-125 apr. J.-C.

3.1 Insula 10, 1969. Inv. 69/5545. H. 3,3 cm. Pl. 10, 1.

Fibule à charnière, en bronze. Arc droit composé de bandes émaillées vertes et orange, disposées irrégulièrement. Bords de l'arc striés. Pied droit. L'aiguille manque.

Parallèle: Titelberg, Thill 1969, fig. 15, 182.

3.2 Champ Debossens, 1897. Inv. 515. H. 4,8 cm. Pl. 10, 2.

Fibule à charnière, en bronze. Arc droit décoré de motifs en zigzag présentant des traces d'émail noir. Bords de l'arc striés avec quatre protubérances latérales. Pied en forme de tête de serpent avec petites stries pour marquer les écailles. Une moitié de la charnière et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Publiée par Ettlinger 1973, pl. 11, 17.

Parallèles: Saint-Claude, Pétrequin 1968, p. 253, fig. 7, 4; Embourie, Gallia 1973, p. 381, fig. 5; La Tour, Chopelin 1969, p. 21, pl. V, fig. 1; Blicquy, De Laet 1972, tombe 202, pl. 57, 11.

3.3 Conchette, 1894. Inv. 516. H. 1,8 cm. Pl. 10, 3.

Partie supérieure d'une fibule à charnière, en bronze. Arc décoré d'une ligne médiane ondulée et de deux rangs de triangles incrustés d'émail vert. Une moitié de la charnière est cassée. Le pied et l'aiguille manquent.

Parallèles: type probablement semblable à Ettlinger 1973, pl. 11, 20. Variante comparable à Lanslevillard, Courtois 1961, p. 247, fig. 5; Mayence, Exner 1939-1940, pl. 6, 15; Stockstadt, ORL 33, pl. VII, 17.

3.4 Conchette, 1903. Inv. 517. H. 4,4 cm. Pl. 10, 4.

Fibule à charnière, en bronze. Arc décoré de quatre lignes ondulées déterminant une surface incrustée d'émail vert, et de quatre rangées de stries parallèles niellées. Tête et pied semblables, formés de bourrelets. L'aiguille est cassée.

Parallèles: Augst, Ettlinger 1973, pl. 11, 9; Bern-Enge, Tschumi 1929, p. 52; Besançon, Lerat 1956, pl. XIII, 272; Blicquy, De Laet 1972, tombe 123, pl. 33, 8, 9; Cologne, Exner 1939-1940, pl. 10, 1.

3.5 FAG, 1974. Inv. 74/5416. H. 5,5 cm. Pl. 10, 5.

Fibule à charnière, en bronze. Arc décoré en son centre d'une surface ondulée, émaillée, verte, et d'une double rangée de triangles émaillés, verts et rouges. Stries parallèles niellées. Bords de l'arc striés. Tête et pied en forme de tête de serpent avec stries pour marquer les écailles. Yeux incrustés de deux boules de verre, l'une bleue, l'autre jaune. Une moitié de la charnière et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Parallèles: Besançon, Lerat 1956, pl. XIII, 274; Straubing-Sorviodurum, Walke 1965, pl. 94, 21.

Type Ettlinger 37: 100-140 apr. J.-C.

3.6 Conches-Dessus, 1866. Inv. 518. H. 3,5 cm. Pl. 10, 6.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange émaillé, bleu turquoise. Cinq trous dans lesquels s'inséraient probablement des boules de verre qui ont disparu. Cercle médian creux qui a perdu son émail. Bords de l'arc striés. Pied en forme de tête de serpent avec stries pour marquer les écailles. L'aiguille manque.

Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 12.

Parallèles: Lenzburg, Ammann-Feer 1936, p. 13, fig. 12; Stockstadt, ORL 33, pl. VII, 4, 6; Cannstadt, ORL 59, pl. VIII, 9; Saalburg, Böhme 1972, pl. 6, 343.

3.7 Avenches, sans date. Inv. 519. H. 4,6 cm. Pl. 10, 7.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange émaillé, bleu turquoise. Dans le champ et dans le cercle médian, traces d'émail noir. Bords de l'arc striés. Pied en forme de tête de serpent avec stries pour marquer les écailles.

Parallèles: Madrano, Fransioli 1958/59, p. 73, fig. 13, 18; Besançon, Lerat 1956, pl. XIII, 264; Villiers-Le-Duc, Gallia 1972, p. 446, fig. 6; Ehl, Gallia 1970, p. 447, fig. 11; Heddernheim, Exner 1939-1940, pl. 8, 14.

3.8 Insula 10, 1970. Inv. 70/6756. H. 4 cm. Pl. 10, 8.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange divisé en deux triangles par une bande médiane surélevée, et se terminant par deux protubérances latérales. Décoré de triangles émaillés, vert foncé. Tête en forme d'éventail avec triangles émaillés, vert foncé. Pied en forme de tête de serpent avec stries pour marquer les écailles. Yeux composés de deux boules de verre noir.

Parallèle: Cologne, Exner 1939-1940, pl. 10, 9.

3.9 Avenches, 1909. Inv. 520. H. 2,6 cm. Pl. 10, 9.

Partie supérieure d'une fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange émaillé, vert. Cercle médian émaillé, rouge. Bords de l'arc striés. Le pied et l'aiguille manquent.

Parallèles: voir probablement 3.6 ou 3.7.

3.10 Insula 8, 1968. Inv. 68/10452. H. 1,8 cm. Pl. 11, 10.

Partie supérieure d'une fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange avec deux cercles latéraux. Traces d'émail vert. Le pied et l'aiguille manquent.

Parallèles: voir probablement Fontaines-Salées, Louis 1943, p. 38, fig. 11; Titelberg, Thill 1969, fig. 16, 199.

3.11 Avenches, 1909. Inv. 521. H. 4,1 cm. Pl. 11, 11.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange émaillé, rouge foncé. Pied triangulaire terminé par une protubérance, décoré de quatre triangles. Les trois triangles extérieurs sont incrustés d'émail rouge foncé, celui du centre d'émail bleu turquoise. L'aiguille manque.

Parallèle: Villiers-Le-Duc, Gallia 1972, p. 446, fig. 6.

3.12 Technicair, 1964. Inv. 64/449. H. 3,3 cm. Pl. 11, 12.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange, décoré de quatre triangles émaillés, verts. Le carré central a perdu son émail. Bords de l'arc striés. Pied à bourrelets. L'aiguille manque.

Parallèles: Chavornay, JSGU 1968/69, pl. 40, fig. 1; Königsfelden, Eckinger 1910, p. 123, fig. 13; Besançon, Lerat 1956, pl. XIII, 266.

Type Ettlinger 39: 20-50 apr. J.-C.

3.13 Avenches, 1897-1898. Inv. 522. ⌀ 2,8 cm. Pl. 11, 13.

Fibule à charnière, en bronze. Disque orné de protubérances sur le pourtour extérieur et de

cercles sur la surface. Celui du centre est percé de sept trous. Traces d'argenture dans le cercle médian. L'aiguille manque.

Parallèles: Petinesca, Tschumi 1939, p. 96-98, fig. 7; Straubing-Sorviodurum, Walke 1965, pl. 95, 29.

3.14 Insula 20, 1967. Inv. 67/12248. ⌀ 2,5 cm. Pl. 11, 14.

Fibule à charnière, en bronze. Disque orné de stries concentriques. Cercle médian. Le pourtour, la charnière et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Parallèles: Titelberg, Thill 1969, fig. 16, 202; Degerfeld, Simon 1968, fig. 9, 12.

3.15 Insula 4, 1971. Inv. 71/987. ⌀ 2,7 cm. Pl. 11, 15.

Fibule à charnière, en bronze. Disque orné de stries concentriques et de protubérances sur le pourtour extérieur. Cercle médian émaillé, vert foncé.

Parallèles: Bern-Enge, Ettlinger 1973, pl. 12, 10; Augst, Thomas 1964, fig. 1, 7; Besançon, Lerat 1956, pl. XIV, 285; Mandeure, Lerat 1957, pl. IX, 173; Osterburken, ORL 40, pl. VI, 17; Rückingen, ORL 22, pl. II, 11; Straubing-Sorviodurum, Walke 1965, pl. 95, 26; Zugmantel, Böhme 1972, pl. 28, 1109; Fishbourne, Cunliffe 1971, fig. 40, 39.

3.16 Conchette, 1904. Inv. 523. ⌀ 2,5 cm. Pl. 11, 16.

Fibule à charnière, en bronze. Disque à surface très endommagée.

Parallèles: voir 3.15.

3.17 Insula 10, 1970. Inv. 70/7171. ⌀ 2,4 cm. Pl. 11, 17.

Fibule à charnière, en bronze. Disque à surface très endommagée. Le porte-aiguille est cassé. L'aiguille manque.

Parallèles: voir 3.15.

Type Ettlinger 40: 20-50 apr. J.-C.

3.18 Insula 23, 1972. Inv. 72/766. ⌀ 3,6 cm. Pl. 11, 18.

Fibule à charnière, en bronze argenté. Disque en forme de roue. Bouton central proéminent. Le porte-aiguille est cassé. L'aiguille manque.

Parallèles: Augst, Ettlinger 1973, pl. 12, 14; Dietikon, JSGU 1943, p. 72, fig. 21; Cazères, Manière 1966, p. 128, pl. I, 61; Pfünz, ORL 73, pl. XII, 49.

Type Ettlinger 42: 30-60 apr. J.-C.

3.19 Insula 16, 1965. Inv. 65/9641. H. 3,3 cm. Pl. 11, 19.

Fibule à charnière, en bronze argenté. Arc formé de deux bras spiralés. Pied droit terminé par un bouton. L'aiguille manque.

Publiée dans Bull. Pro Aventico 21, 1970/71, p. 36, pl. 31, 3.

3.20 Insula 16, 1966. Inv. 66/6981. H. 2,8 cm. Pl. 11, 20.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de disque avec trou médian. Bords du disque et pied cassés. L'aiguille manque.

Parallèle: Besançon, Lerat 1956, pl. XIV, 268.

3.21 Avenches, 1906. Inv. 524. H. 2,4 cm. Pl. 11, 21.

Fibule à charnière, en bronze argenté. Forme de croissant à bouts recourbés vers l'extérieur. Sur les bouts, stries qui pourraient représenter schématiquement des têtes de serpents. L'arc du croissant formerait alors le corps de l'animal. Au centre, un disque portant des traces d'émail vert. L'aiguille est cassée.

3.22 Avenches, 1912. Inv. 525. H. 3,3 cm. Pl. 11, 22.

Fibule à charnière, en bronze. Forme de goutte ajourée avec protubérances intérieures et extérieures. Pied droit terminé par un bouton. L'aiguille manque.

Parallèle: Cologne, Exner 1939-1940, pl. 9, 10.

3.23 Insula 10, 1970. Inv. 70/7558. H. 3,7 cm. Pl. 11, 23.

Fibule à charnière, en bronze argenté. Partie supérieure en forme de disque avec protubérances sur le pourtour extérieur. Partie inférieure ajourée et composée de triangles striés. L'aiguille manque.

Parallèle: Besançon, Lerat 1956, pl. XIV, 271.

3.24 Insula 10, 1970. Inv. 70/7118. H. 3,4 cm. Pl. 12, 24.

Fibule à charnière, en bronze. Ovale décoré de deux protubérances entourées d'un perlé et gravées, qui représentent chacune une tête humaine. Les bords de l'ovale et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Parallèle: Vidy-Lausanne, Ettlinger 1973, pl. 13, 19.

Type Ettlinger 43: 100-125 apr. J.-C.

3.25 Insula 4, 1971. Inv. 71/988. H. 1,6 cm. Pl. 12, 25.

Fragment d'une fibule à charnière, en bronze. Ovale décoré de cinq boules en verre noir. Traces d'émail vert. La tête, le pied et l'aiguille manquent.

Parallèles: Augst, Ettlinger 1973, pl. 13, 28; Cologne, Exner 1939-1940, pl. 11, 9; Stockstadt, ORL 33, pl. VII, 14.

3.26 Champ Debossens, 1898. Inv. 526. H. 4,4 cm. Pl. 12, 26.

Fibule à charnière, en bronze. Arc en forme de losange à fond émaillé bleu turquoise. Quatre cercles émaillés noirs, un cercle médian émaillé, orange. Bords de l'arc striés. Tête et pied en forme de têtes de serpents avec stries pour marquer les écailles. L'aiguille est cassée.

Parallèles: Augst, Ettlinger 1973, pl. 27, 9; Heddernheim, Exner 1939-1940, pl. 10, 5.

3.27 Insula 10, 1969. Inv. 69/5917. H. 3,2 cm. Pl. 12, 27.

Fibule à charnière, en bronze. Arc formé de deux triangles séparés par une bande médiane argentée et striée. Dans les triangles, de petits triangles avec traces d'émail vert. Tête et pied semblables. L'aiguille manque.

Parallèles: Fontaines-Salées, Louis 1943, p. 38, fig. 11; Alzey, Exner 1939-1940, pl. 10, 8.

Type Ettlinger 44: IIe siècle apr. J.-C.

3.28 Champ Baccon, 1946. Inv. 46/187. H. 3,9 cm. Pl. 12, 28.

Fibule à charnière, en bronze. Losange à fond émaillé bleu, parsemé de petits cercles émaillés, blancs et rouges. Au centre, un cercle d'émail vert et un point médian, émaillé, bleu. Sur les bords, festons hémisphériques émaillés, verts et rouges. A la tête, une boucle. Au pied, un cercle émaillé, orange.

Parallèles: Blicquy, Archéologie 1969, pl. XIII; Heddernheim, Exner 1939-1940, pl. 12, 11.

3.29 Conches, 1899. Inv. 527. H. 5,4 cm. Pl. 12, 29.

Fibule à charnière, en bronze. Rectangle ajouré, décoré de bordures striées et de deux protubérances composées de volutes émaillées, rouges, et de triangles émaillés, verts. L'aiguille manque.

3.30 Conchette, 1864. Inv. 528. H. 3,7 cm. Pl. 12, 30.

Fibule à ressort spiralé, en bronze. Etoile à huit rayons, dont trois sont encore incrustés d'émail rouge. L'un d'eux est percé. Bouton central proéminent. Le porte-aiguille et l'aiguille sont cassés.

Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 3.

Parallèles: Vindonissa, Laur-Belart 1930, pl. V, fig. 2; Cologne, Exner, 1939-1940, pl. 15, 1.

Type Ettlinger 45: IIe siècle apr. J.-C.

3.31 Conches-Dessus, 1863. Inv. 529. ⌀ 4,7 cm. Pl. 12, 31.

Fibule à charnière, en bronze. Disque divisé en trois champs concentriques. Le premier est décoré de trapèzes émaillés, verts et jaunes. Le second est strié. Le troisième est à fond émaillé, vert. Bouton central proéminent avec émail vert. A la tête une boucle, au pied un cercle émaillé, vert. L'aiguille manque.

Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 2.

Parallèles: Augst, Ettlinger 1973, pl. 28, 2; Besançon, Lerat 1956, pl. XVI, 291; Titelberg, Thill 1969, fig. 16, 201; Neidenbach, Heddernheim, Exner 1939-1940, pl. 14, 1, 3; Rückingen, ORL 22, pl. II, 3.

3.32 Conches-Dessus, 1866. Inv. 530. ⌀ 3 cm. Pl. 12, 32.

Fibule à charnière, en bronze. Disque avec partie centrale proéminente, bordée de stries et décorée de rectangles émaillés, bleus et rouges. Centre percé. A la tête, fragment d'une boucle. La charnière et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 4.

Parallèle: Cologne, Exner 1939-1940, pl. 17, 5.

3.33 Avenches, 1874. Inv. 531. ⌀ 3 cm. Pl. 12, 33.

Fibule à charnière, en bronze. Disque ajouré à bordure extérieure émaillée, jaune et bleu. Bouton médian proéminent délimité par des stries et à centre émaillé, jaune. Sur le pourtour extérieur: huit protubérances rondes incrustées d'émail jaune et bleu. L'aiguille est cassée.

Parallèles: Chamoson, Ettlinger 1973, pl. 28, 3; Trèves, Exner 1939-1940, pl. 15, 11.

3.34 Théâtre, 1940. Inv. TA 1940-8. ⌀ 2,8 cm. Pl. 13, 34.

Fibule à charnière, en bronze. Disque avec fragment d'émail blanc dans le cercle extérieur et d'émail orange dans le cercle médian. A la tête, boucle. La charnière, le porte-aiguille et l'aiguille manquent.

Parallèles: Mandeure, Lerat 1957, pl. VIII, 147; Saalburg, Böhme 1972, pl. 26, 996.

3.35 Avenches, 1912. Inv. 532. ⌀ 2 cm. Pl. 13, 35.

Fibule à charnière, en bronze. Disque avec centre percé. A perdu son émail. A la tête, fragment d'une boucle. La charnière, le porte-aiguille et l'aiguille manquent.

Parallèles: voir 3.34.

3.36 Avenches, 1893. Inv. 533. ⌀ 2,6 cm. Pl. 13, 36.

Fibule à charnière, en bronze. Disque avec motif décoratif en damier, émaillé, blanc et noir. Le porte-aiguille est cassé. L'aiguille manque.

Parallèles: Vindonissa, Ettlinger 1973, pl. 28, 5; Madrano, Fransioli 1958/59, p. 65, fig. 7, 5; Saint-Ulrich, Lutz 1971/1972, p. 58, fig. 11, 4; Blicquy, De Laet 1972, tombe 260, pl. 77, 2; Tiefenthal, Exner 1939-1940, pl. 14, 6; Straubing-Sorviodurum, Walke 1965, pl. 95, 23; Saalburg, Böhme 1972, pl. 26, 1008-1010; Zugmantel, Böhme 1972, pl. 26, 1011, 1015.

3.37 Porte de l'Est, 1901. Inv. 534. ⌀ 2,8 cm. Pl. 13, 37.

Fibule à charnière, en bronze. Disque avec motif décoratif en damier, émaillé, blanc et noir.

Parallèles: voir 3.36.

Type Ettlinger 46: milieu du Ier siècle apr. J.-C. – milieu du IIe siècle apr. J.-C.

3.38 Insula 10, 1970. Inv. 70/7557. H. 3,6 cm. Pl. 13, 38.

Fibule à charnière, en bronze. Deux protomes de lion opposés et divergents, les pattes allongées les reliant à la tête et au pied de la fibule. L'un d'eux serre entre ses pattes une tête de taureau. Des stries marquent la crinière. Le porte-aiguille manque.

Parallèles: La Couvertoirade, Soutou 1964, p. 189-194, fig. 1-4; Roanne, Joffroy 1964, p. 8, fig. 1, 5.

3.39 Insula 16, 1965. Inv. 65/9601. H. 2,8 cm. Pl. 13, 39.
Fibule à charnière, en bronze. Lion. La pièce est détériorée: on ne distingue plus les détails figurant la crinière et la tête de l'animal. Le porte-aiguille est cassé. L'aiguille manque.
Parallèles: Alésia, Langres, Mont-Beuvray, Vertault, Joffroy 1964, p. 8-10, fig. 2, 1-6; Titelberg, Thill 1969, fig. 8, 82.

Type Ettlinger 47: milieu du Ier siècle apr. J.-C.

3.40 Avenches, 1906. Inv. 535. H. 2,2 cm. Pl. 13, 40.
Fibule à charnière, en bronze. Lièvre en relief. Pelage marqué par des stries émaillées, orange. La charnière et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.
Parallèles: Lenzburg, Ammann-Feer 1936, p. 13, fig. 12; Besançon, Lerat 1956, pl. XVIII, 305; Blois, Piron 1970, pl. V, 024; Titelberg, Thill 1969, fig. 16, 208.

Type Ettlinger 48: 2e moitié du IIe siècle apr. J.-C.

3.41 Avenches, 1874. Inv. 536. H. 4,7 cm. Pl. 13, 41.
Fibule à charnière, en bronze. Chien. Dans le corps, traces d'émail orange. La tête manque. Le porte-aiguille est cassé. L'aiguille manque.
Parallèles: Mandeure, Lerat 1957, pl. VII, 152; Titelberg, Thill 1969, fig. 6, 209; Niederberg, ORL 2a, pl. VII, 4; Faimingen, ORL 66c, pl. VIII, 15.

3.42 Insula 20, 1967. Inv. 67/12460. H. 3,6 cm. Pl. 13, 42.
Fibule à charnière, en bronze argenté. Poisson. Les écailles sont marquées par des stries. Le bord et l'intérieur de l'œil sont émaillés, verts et bleu turquoise. L'aiguille manque.
Parallèles: Besançon, Lerat 1956, pl. XVIII, 311; Petit-Failly, Gallia 1966, p. 278, fig. 9; Saint-Ulrich, Lutz 1971/1972, p. 58, fig. 11, 6; Allones, Gallia 1955, p. 166, fig. 8; Ehl, Gallia 1970, p. 344, fig. 39; Urspring, ORL 66a, pl. IV, 23; Pfünz, ORL 73, pl. XII, 52; Saalburg, Böhme 1972, pl. 27, 1054.

3.43 Amphithéâtre, 1943. Inv. AA 1943-1. H. 3,9 cm. Pl. 13, 43.
Fibule à charnière, en bronze. Semelle de chaussure. Surface intérieure émaillée, orange, avec rangée de petits creux sur le bord extérieur. L'aiguille est cassée.
Parallèles: Bern-Enge, Ettlinger 1973, pl. 14, 24; Augst, Thomas 1964, fig. 2, 5; Besançon, Lerat 1956, pl. XVII, 315, pl. XVIII, 314; Blois, Piron 1970, pl. IV, 020, pl. V, 021; Saint-Ulrich, Lutz 1971/1972, p. 43, fig. 22; Sarre-Union, Gallia 1966, p. 329, fig. 21, 2; Fontaines-Salées, Louis 1943, p. 38, fig. 11; Sanxay, Formigé 1944, p. 116, fig. 24, 45; Ehl, Gallia 1970, p. 344, fig. 39; Villa Guiry-Gadancourt, Mitard 1960, p. 176, fig. 23; Villiers-le-Duc, Gallia 1972, p. 446, fig. 6; Blicquy, De Laet 1972, tombe 260, pl. 77, 3, 4; Titelberg, Thill 1969, fig. 16, 216; Saalburg, Böhme 1972, pl. 26, 1020-1021, 1023; Zugmantel, Böhme 1972, pl. 26, 1022.

3.44 Avenches, 1877. Inv. 537. H. 3,1 cm. Pl. 13, 44.
Fibule à charnière, en bronze. Semelle de chaussure ou feuille. Bordure et ligne centrale striées. La surface est détériorée. La charnière est cassée, l'aiguille manque.
Parallèle: La Chapelle-du-Mont-de-France, Gallia 1956, p. 274, fig. 8.

Type Ettlinger 50: env. IIIe siècle apr. J.-C.

3.45 Conchette, 1903. Inv. 538. ∅ 2,2 cm. Pl. 13, 45.
Fibule à charnière, en bronze. Forme de *tutulus* avec bordure striée. Une partie du bord et le porte-aiguille sont cassés. L'aiguille manque.

Parallèles: Vindonissa, Ettlinger 1973, pl. 15, 6; Lenzburg, Ammann-Feer, p. 13, fig. 12; Nantré, Gallia 1973, p. 387, fig. 20, 5; Blicquy, De Laet 1972, tombe D/LVIII (2), pl. 130, 34, 35; Heidelberg, Heddernheim, Exner 1939-1940, pl. 17, 10, 12; Cannstadt, ORL 59, pl. VIII, 11; Faimingen, ORL 66c, pl. VIII, 16; Saalburg, Böhme 1972, pl. 25, 972.

3.46 Insula 23, 1973. Inv. 73/1915. ∅ 2,5 cm. Pl. 13, 46.

Partie d'une fibule à charnière, en bronze. Forme de *tutulus* avec bordure striée. Le porte-aiguille et l'aiguille manquent.

Parallèles: voir 3.45.

Dans les ateliers provinciaux, le métal employé pour la fabrication des fibules émaillées est essentiellement le bronze. Il peut arriver que ce matériau de base soit argenté (v. fibules 3.18, 3.19, 3.21, 3.23, 3.42) ou étamé, mais il n'est jamais doré. La pièce même devait être coulée dans un moule.

La technique d'émaillage utilisée est celle de l'émail champlevé. Les artistes ont recouru à deux sortes de préparation. Soit ils disposaient l'émail en pâte dans les emplacements qui lui étaient réservés (v. fibules 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, etc.), soit ils le découpaient en bandes et l'inséraient avec une pincette sur la surface de la pièce (v. fibules 3.1, 3.31, 3.32, etc.). Ils n'ont jamais fait usage de la technique de l'émail cloisonné qui caractérisera les ouvrages byzantins et moyenâgeux.

La coloration même de l'émail était obtenue par l'addition de métaux et de leurs oxydes (cuivre, fer). Dans les fibules provinciales, la gamme de couleurs est assez restreinte: nous y trouvons principalement l'orange, le rouge brique, le rouge foncé, le bleu clair ou turquoise, le bleu foncé, le vert, le jaune, le blanc et le noir[31]. Il ne semble pas qu'il y ait eu des règles dans l'association des couleurs. Sur les fibules d'Avenches, le vert et le rouge foncé ou orangé prédominent (v. 3.1, 3.3, 3.4, 3.5, 3.8, 3.9, 3.12, etc.). Viennent ensuite le bleu et le jaune (v. 3.6, 3.7, 3.28, 3.31, 3.32, 3.33). Le blanc et le noir apparaissent plus rarement (v. 3.1, 3.7, 3.26, 3.34, 3.36, 3.37).

Dans le dispositif qui régit la fermeture de l'aiguille, il est presque toujours fait usage, pour les fibules émaillées ou en forme de broche, de la construction à charnière. Nous ne possédons à Avenches qu'un exemple de construction à ressort spiralé (v. 3.30). La charnière présente deux formes principales. Elle peut être associée à un cylindre apparent qui constitue la tête de la fibule (v. type Ettlinger 36 et 37) ou alors elle est composée de deux plaquettes percées dans lesquelles s'insère l'aiguille (v. type Ettlinger 39 et suivants). Dans ce cas, la charnière se trouve sous l'arc de la fibule; elle n'est donc pas visible. Le porte-aiguille, lui, est très simple: c'est une plaquette de bronze se repliant légèrement sur elle-même, créant ainsi une gaine ouverte qui reçoit l'aiguille.

Les fibules émaillées sont le fruit d'une production artistique typique des provinces du nord de la Gaule et de la Rhénanie. C'est donc dans leurs ateliers qu'ont dû être fabriquées les pièces que nous possédons à Avenches, ce qui nous permet de déterminer l'existence d'un axe commercial entre Avenches et les provinces du Nord.

Les parallèles que nous avons trouvés à nos pièces proviennent tant de sites avoisinants, comme Augst, Vindonissa et Besançon, que de sites plus éloignés comme les grands centres rhénans (Cologne, Mayence) ou les *castella* du limes. Il semble donc que dans l'approvisionnement des fibules émaillées, les relations commerciales d'Avenches avec les sites producteurs aient été doubles. Elles se sont orientées, d'une part, par l'intermédiaire de Besançon vers les centres belges et plus précisément vers celui de la villa d'Anthée et, d'autre part, vers la Rhénanie.

[31] EXNER 1939-1940, p. 33-36.

4. Les épingles à cheveux

Durant toute l'Antiquité, les femmes ont fait usage de l'épingle à cheveux, *acus crinalis*[32]. C'était donc, comme la fibule, un objet avant tout utilitaire. On l'utilisait à retenir les tresses, les nattes et les boucles réunies derrière la tête ou remontées en chignon. Elle permettait également de fixer les coiffes ou les rubans de parure.

Si, dans les premiers siècles de la République romaine, la coiffure est très simple et ne nécessite qu'un emploi restreint de l'épingle à cheveux, elle ne tarde pas, durant l'Empire, à se compliquer et à se surcharger d'échafaudages de boucles et de chignons savamment assemblés. Rome donne le ton à la mode; dans les provinces, les femmes de la haute société s'y conforment avec ferveur.

Dans tous les sites civils, les épingles à cheveux constituent une part importante du matériel mis au jour. Elles abondent dans les ruines des maisons privées, des thermes et des théâtres. Elles présentent deux aspects principaux. L'épingle à cheveux peut être, d'une part, un objet très simple, en os, composé principalement d'une tête de forme géométrique, conique, ronde, ovale ou plate. D'autre part, elle tend à devenir un bijou et donne lieu à des compositions décoratives qui atteignent parfois un grand raffinement. La tête s'orne de représentations figuratives, symboliques ou ornementales; la tige se couvre de fines ciselures. L'ivoire et le bronze sont fréquemment employés.

Dans cette étude sur les épingles à cheveux d'Avenches, nous avons retenu toutes les pièces que nous considérons comme des bijoux. A côté des quelque 40 objets que nous avons catalogués, nous possédons encore plus de 200 épingles simples en os. Nous en reproduisons sur la dernière planche les principaux types. Nous avons recensé 34 pièces à tête conique, dont une en bronze (pl. 17, 44), 16 pièces à tête en forme de cône renversé (pl. 17, 45), 25 pièces à tête en forme de pomme de pin (pl. 17, 46), 124 pièces à tête ronde dont une en bronze (pl. 17, 47), 18 pièces à tête ovale dont une en bronze (pl. 17, 48), 2 pièces à tête étagée (pl. 17, 49), 11 pièces à tête plate (pl. 17, 50), et enfin 11 pièces sans tête distincte de la tige (pl. 17, 51).

Les épingles à cheveux à tête et à tige décorées géométriquement présentent des variantes innombrables. Il ne semble pas que l'ornementation suive un schéma iconographique déterminé. Il est donc très difficile de leur trouver des parallèles exacts. Nous pensons qu'il s'agit le plus souvent de créations d'inspiration spontanée, reflétant la fantaisie de l'artisan. Il en est autrement des épingles à têtes figuratives. En effet, nous pouvons les comparer très exactement à des pièces provenant d'autres sites. Les sujets qu'elles représentent répondent ainsi à un programme décoratif largement diffusé qui ne fait pas appel à l'inspiration personnelle. Il est possible même de percevoir l'existence d'un style commun à certaines pièces, ce qui nous amène à croire qu'elles proviennent d'un même atelier. Nous n'avons malheureusement aucun indice qui nous permette de localiser des centres de fabrication[33].

Catalogue

a) *Têtes à représentations figuratives*

4.1 Epingle à cheveux en os. Pl. 14, 1.

Pastlac, 1890. Inv. 244. L. 9 cm. Tête: 3,8 cm. Pointe cassée. Publiée par Dunant 1900, pl. VIII, 15 et par von Gonzenbach 1950-1951, p. 14, fig. 5, 4.

Tête représentant un buste de Minerve, casquée, reposant sur un socle rond délimité par deux bourrelets.

Parallèles: Londres, von Gonzenbach 1950-1951, p. 9, note 8 (buste d'Isis, 2e moitié du Ier siècle apr. J.-C.); Palestine, von Gonzenbach 1950-1951, p. 14, fig. 5, 5.
Socle comparable à ceux de Vindonissa (von Gonzenbach 1950-1951, fig. 6), datés du Ier siècle apr. J.-C.

[32] DAREMBERG-SAGLIO I, p. 61-64, s.v. *acus* (E. Saglio).
[33] VON GONZENBACH 1950-1951, p. 16.

4.2 Epingle à cheveux en os. Pl. 14, 2.

Insula 26, 1966. Inv. 66/9709. L. 12,3 cm. Tête: 3,8 cm. Pointe cassée.

Tête représentant un buste de femme avec coiffure à boucles et à chignon relevé sur le sommet de la tête. Buste revêtu d'une tunique. Socle évasé, strié, formant une plate-forme sur laquelle repose le buste.

Parallèles: Vindonissa, von Gonzenbach 1950-1951, p. 8-9, fig. 2, fig. 3, 1-2; La Vineuse, Gallia 1956, p. 275-277, fig. 14; Okarben, ORL 25a, pl. III, 2-3.

Coiffure à la mode à la fin du Ier siècle apr. J.-C., ce qui nous permet de dater notre pièce de l'époque de Titus (coiffure typique de Domitia Augusta, cf. Mattingly-Sydenham 1926, II, pl. 5, 88, et surtout de Julia, la fille de Titus, cf. Mattingly-Sydenham 1926, II, pl. 4, 67).

4.3 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 3.

Théâtre, 1904. Inv. 539. L. 9,9 cm. Tête: 1,5 cm.

Tête représentant un oiseau ou un coq, très stylisé.

Parallèles: Kapersburg, ORL 12, pl. VII, 13; Wiesbaden, ORL 31, pl. X, 66.

Probablement même contexte iconographique que l'intaille 1.11.

4.4 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 4.

Pastlac, 1890. Inv. 540. L. 10 cm. Tête: 2,5 cm. Pointe cassée.

Tête représentant une main tenant un objet rond entre le pouce et l'index. Il peut s'agir d'un fruit, une pomme (symbole de l'amour), ou d'une perle (v. von Gonzenbach 1950-1951, p. 16 et note 28).

Parallèles: Vindonissa, von Gonzenbach 1950-1951, fig. 7, 3-6 (3, Aquae Helveticae) et notes 26-29; Ehl, Gallia 1970, p. 447, fig. 11 (couche d'incendie datée de 97 apr. J.-C.); Aislingen, Ulbert 1959, pl. 24, 11; Straubing-Sorviodurum, Walke 1965, pl. 102, 11; Degerfeld, Simon 1968, fig. 11, 11; Zugmantel, ORL 8, pl. XI, 49.

4.5 Epingle à cheveux en os. Pl. 15, 5.

Insula 16, 1965. Inv. 65/9633. L. 11,4 cm. Tête: 2,5 cm. Pointe cassée. Publiée dans Bull. Pro Aventico 21, 1970/71, p. 37, pl. 31, 1.

Tête représentant une main votive, tenant entre le pouce, l'index et le médius un objet non identifiable. Il lui manque toute la partie supérieure.

Parallèles: Vindonissa, von Gonzenbach 1950-1951, fig. 8, 1-5 (4, Aquae Helveticae); Novem Caris, Gallia 1964, p. 531, fig. 37 (la main tient une grenade); Pfünz, ORL 73, pl. XIV, 46.

4.6 Epingle à cheveux en os. Pl. 15, 6.

Théâtre, 1892-1893. Inv. 231. L. 9 cm. Tête: 1,2 cm.

Tête représentant un motif en forme de *lunula.* Caractère magique du motif qui apparaît également sur les pendentifs et les fibules. L'épingle est ainsi considérée comme une amulette.

b) *Têtes géométriques à motifs décoratifs*

4.7 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 7.

Insula 10, 1970. Inv. 70/7088. L. 10,2 cm. Tête: 1,1 cm.

Tête biconique striée en éventail, avec rétrécissement entre les deux cônes opposés.

4.8 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 8.

Champ Ludy, 1899. Inv. 541. L. 7,3 cm. Tête: 0,8 cm.

Tête biconique. Base du cône supérieur ornée de petites stries et divisée en quatre parties par de longues stries, reliant la base à la pointe du cône. Sur le haut de la tige, un gros bourrelet.

4.9 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 9.
Avenches, 1893. Inv. 542. L. 9,5 cm. Tête: 0,8 cm.
Tête biconique. Base du cône supérieur ornée de petites stries.

4.10 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 15, 10.
Avenches, sans date. Inv. 543. L. 9 cm. Tête: 0,8 cm. Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 20.
Tête biconique sans décoration. Haut de la tige divisé en trois parties par une série de bourrelets superposés. Deux parties sont imprimées de petits creux, la troisième est lisse.

4.11 Epingle à cheveux en os. Pl. 16, 11.
Avenches, 1893. Inv. 228. L. 3,4 cm. Tête: 0,7 cm. La partie inférieure de la tige manque.
Tête biconique, avec rétrécissement entre les deux cônes opposés. Cône supérieur orné d'un croisillon.

4.12 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 12.
Avenches, 1876. Inv. 544. L. 7,5 cm. Tête: 0,6 cm.
Tête biconique sans décoration, séparée de la tige par un bourrelet.

4.13 Epingle à cheveux en bronze argenté. Pl. 16, 13.
Technicair, 1962. Inv. 62/3134. L. 9,2 cm. Tête: 0,5 cm. Pointe cassée.
Tête biconique sans décoration. Traces d'argenture tout le long de la tige.

4.14 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 14.
Théâtre, 1867. Inv. 545. L. 9,9 cm. Tête: 1,4 cm. Publiée par Bursian 1869, pl. XXI, 18.
Tête conique formée d'une base à bourrelet strié, suivi d'un rang perlé et d'une bande décorée de croix. Parois du cône à motifs oculés. Sur le haut de la tige, six bourrelets.

4.15 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 15.
Champ Debossens, 1898. Inv. 546. L. 9,3 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête conique striée en éventail.

4.16 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 16.
Dîme, 1963. Inv. 63/2510. L. 11 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête conique divisée en cinq parties par de profonds sillons.

4.17 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 17.
Insula 16, 1966. Inv. 66/9680. L. 10,2 cm. Tête: 1,1 cm.
Tête conique sans décoration. Haut de la tige composé de deux bourrelets et de deux anneaux. Sous le premier anneau, cinq impressions en forme de pétale.

4.18 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 18.
Avenches, 1912. Inv. 547. L. 9,6 cm. Tête: 0,4 cm.
Tête conique sans décoration. Haut de la tige divisé en trois parties. La première est ornée de stries concentriques, la seconde de stries disposées en diagonale. La troisième est formée d'un bourrelet entouré de deux anneaux.

4.19 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 19.
Avenches, 1885. Inv. 548. L. 8,7 cm. Tête: 0,4 cm.
Tête conique. Base du cône formée d'un rebord vertical strié sur tout le pourtour.

4.20 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 20.
Théâtre, 1891. Inv. 549. L. 9 cm. Tête: 0,5 cm. Pointe cassée.
Tête en forme de pomme de pin, avec stries sur tout le pourtour de la pointe.

4.21 Epingle à cheveux en os. Pl. 16, 21.
Théâtre, 1904. Inv. 225. L. 8,5 cm. Tête: 0,8 cm. Pointe cassée.
Tête en forme de pomme de pin, avec sillons en diagonale.

4.22 Epingle à cheveux en os. Pl. 16, 22.
Théâtre, 1904. Inv. 226. L. 9,1 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête ronde avec spirale et bande de petites stries en diagonale. Sur la tige, deux cercles.

4.23 Epingle à cheveux en os. Pl. 16, 23.
Avenches, 1893. Inv. 229. L. 3,5 cm. Tête: 0,6 cm. La partie inférieure de la tige manque.
Tête ronde décorée de deux registres de stries en éventail, séparés par une bande médiane striée en diagonale.

4.24 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 24.
Insula 10, 1969. Inv. 69/5539. L. 10,4 cm. Tête: 0,7 cm.
Tête ronde avec deux cercles d'ornementation. Haut de la tige décoré de huit bourrelets.

4.25 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 25.
Pré-Vert, 1907. Inv. 550. L. 8,8 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête ronde sans décoration. Haut de la tige décoré de dix bourrelets.

4.26 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 26.
Insula 16, 1965. Inv. 65/9586. L. 8,6 cm. Tête: 0,4 cm.
Tête ronde avec deux cercles d'ornementation. Haut de la tige décoré d'un bourrelet.

4.27 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 27.
Insula 4, 1969. Inv. 69/5497. L. 8 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête ronde avec cercle d'ornementation. Haut de la tige décoré de deux bourrelets.

4.28 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 28.
Saint-Martin, 1968. Inv. 68/10481. L. 4,8 cm. Tête: 0,3 cm.
Tête ronde avec décoration en zigzag.

4.29 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 29.
Avenches, 1884. Inv. 551. L. 9,4 cm. Tête: 0,4 cm.
Tête en forme de socle, à rebord vertical.

4.30 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 30.
Avenches, 1903. Inv. 552. L. 11,7 cm. Tête: 1,3 cm.
Tête formée de deux gros bourrelets dont l'un conique, séparés par deux anneaux striés. Deux autres anneaux séparent la tête de la tige.

4.31 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 16, 31.
Avenches, 1877. Inv. 553. L. 9,3 cm. Tête: 0,8 cm.
Tête formée d'un bourrelet strié entouré de deux anneaux évasés et surmonté d'un petit cône se terminant par une pointe.

4.32 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 32.
Insula 16, 1966. Inv. 66/9649. L. 10 cm. Tête: 1 cm.
Tête formée d'une partie taillée en biseau, surmontée d'un petit cône à la pointe cassée.

4.33 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 33.
Avenches, 1884. Inv. 554. L. 9,8 cm. Tête: 0,6 cm.
Tête formée d'un gros bourrelet et d'une partie biconique.

4.34 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 34.
Conchette, 1903. Inv. 555. L. 9,8 cm. Tête: 0,5 cm.
Tête formée de deux gros bourrelets, dont un conique. Haut de la tige orné de quatre cercles.

4.35 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 35.
Insula 8, 1968. Inv. 68/10426. L. 9 cm. Tête: 2,2 cm.

Tête séparée de la tige par un socle lisse et composée d'une longue partie striée en diagonale, d'un cône et de deux bourrelets dont l'un est strié verticalement.

4.36 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 36.
Avenches, 1902. Inv. 556. L. 8,7 cm. Tête: 2,4 cm.
Tête formée de deux parties allongées décorées d'un zigzag et d'une troisième partie allongée avec stries en diagonale, surmontée d'un petit cône. Entre le deuxième et le troisième élément: un bourrelet. Haut de la tige strié en diagonale.

4.37 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 37.
Insula 20, 1967. Inv. 67/12173. L. 10 cm. Tête: 1,5 cm.
Tête formée d'une partie allongée striée en diagonale et d'une partie biconique surmontée de deux bourrelets. Entre chaque élément: deux anneaux. Tige à section losangée.

4.38 Epingle à cheveux en os. Pl. 17, 38.
Théâtre, 1892-1893. Inv. 230. L. 8,9 cm. Tête: 0,5 cm. Pointe cassée.
Tête pointue à décor écaillé, non séparée de la tige. Haut de la tige décoré de deux cercles et d'une surface à décor en damier.

4.39 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 39.
Amphithéâtre, 1907. Inv. 557. L. 5,5 cm. Tête: 0,8 cm.
Tête formée de quatre bourrelets et d'une surface aplatie divisée par trois impressions en creux.

4.40 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 40.
Avenches, 1874. Inv. 558. L. 10,7 cm. Tête: 1,2 cm.
Tête en forme de diabolo avec cercles d'ornementation.

4.41 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 41.
Insula 8, 1967. Inv. 67/12362. L. 7,9 cm. Tête: 0,9 cm. Pointe cassée.
Tête cubique à angles cassés.

4.42 Epingle à cheveux en bronze. Pl. 17, 42.
Conches, 1894. Inv. 559. L. 8,7 cm. Tête: 0,6 cm. Pointe cassée.
Tête arrondie lisse séparée de la tige par deux bourrelets. Tige à décoration spiralée.

4.43 Epingle à cheveux en os. Pl. 17, 43.
Insula 8, 1968. Inv. 68/10398. L. 15,7 cm. Tête: 0,7 cm. Pointe cassée.
Tête pointue lisse séparée de la tige par un gros anneau double. Tige à décoration spiralée.

Nous remarquons, à la suite de cet inventaire, que les épingles à têtes décorées sont principalement travaillées dans le bronze. En effet, pour 43 épingles, nous ne possédons que 10 pièces en os. Cette constatation nous confirme dans l'idée que l'épingle à tête décorée tient plus du bijou que du simple objet utilitaire. On a donc recouru à un matériau plus précieux. Notons toutefois que contrairement à bien des fibules, les épingles en bronze d'Avenches ne sont pas argentées ou étamées. Seule la pièce 4.13 présente des traces d'argenture. L'utilisation de l'os pour les deux pièces à têtes sculptées est naturel. En bronze, elles eussent été trop lourdes.

Conclusion

A Avenches, le bijou romain demeure un objet de luxe réservé à une clientèle particulière, celle de la haute société locale. Il n'est donc pas étonnant que les fouilles entreprises depuis le XIXe siècle jusqu'à l'année 1974 n'ont mis au jour que quelque 150 pièces. Il est naturel également qu'il ne se soit pas développé à Avenches des ateliers spécialisés dans la fabrication du bijou. La demande eût été trop faible.

Ainsi les pièces que nous venons d'étudier sont avant tout des objets importés. Les parallèles que nous leur avons trouvés nous permettent parfois de déterminer les centres ou les régions d'où ils proviennent.

Pour s'approvisionner en bracelets, en bagues et en fibules, Avenches a principalement entretenu des relations commerciales avec le nord de la Gaule (la villa d'Anthée, en Belgique) et la région rhénane (Cologne, Mayence). Des sites comme Besançon et Augst, par leur situation géographique très favorable, ont pu servir d'intermédiaires à ce commerce. La provenance des intailles est plus difficilement discernable. Il faut accorder un rôle important aux marchands ambulants, ce qui nous conduit à envisager des contacts tant avec Rome et le centre de l'Italie qu'avec le nord de l'Italie (Aquilée) et la région rhénane.

Bibliographie

1. Ouvrages généraux

BÖHME 1974 — A. BÖHME, *Schmuck der römischen Frau*, Stuttgart 1974.

BLÜMNER 1886 — H. BLÜMNER, *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, Leipzig 1886.

DAREMBERG-SAGLIO — CH. DAREMBERG et E. SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris 1887.

ORL — *Der Obergermanisch-raetische Limes.*

2. Ouvrages particuliers

Chapitre 1

ALFÖLDI 1951 — A. ALFÖLDI, *Römische Porträtmedaillons aus Glas*, in Ur-Schweiz 15, 1951, p. 66-80.

ASA 1879 — L. CASPARI, *Antiquités trouvées à Avenches*, in Anzeiger für schweizerische Altertumskunde 1879, p. 93.

BABELON 1885 — E. BABELON, *Monnaies de la république romaine*, Paris 1885.

BABELON 1894 — E. BABELON, *La gravure en pierres fines, camées et intailles*, Paris 1894.

BECKMANN 1971 — CH. BECKMANN, *Zwölf goldene Fingerringe aus dem Rheinland*, in Saalburg Jahrbuch XXVIII, 1971, p. 56-60.

BECKMANN 1974 — CH. BECKMANN, *Eine neue Gemme aus dem Gräberfeld der Saalburg*, in Saalburg Jahrbuch XXXI, 1974, p. 15.

BERLIN, KAT. 1969 — E. ZWIERLEIN-DIEHL, *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Bd. II: Berlin*, München 1969.

BIEBER 1955 — M. BIEBER, *The Sculpture of The Hellenistic Age*, New York 1955.

BULL. PRO AVENTICO 1914 — W. CART, *Fouilles et réfections en 1912-1913*, in Bulletin Pro Aventico XII, 1914.

BULL. PRO AVENTICO 1970/71 — H. BÖGLI, *Insula 16 Est*, in Bulletin Pro Aventico 21, 1970/71, p. 19-39.

BURSIAN 1869 — C. BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum III*, in Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich XVI, 1869.

DELATTE-DERCHAIN 1964 — A. DELATTE, PH. DERCHAIN, *Les intailles magiques gréco-égyptiennes*, Paris 1964.

FOL 1875 — W. FOL, *Catalogue du Musée Fol. Antiquités. Deuxième partie: glyptique et verrerie*, Genève 1875.

FURTWÄNGLER, ANTIQ. 1896 — A. FURTWÄNGLER, *Beschreibung der geschnittenen Steine im Antiquarium*, Berlin 1896.

FURTWÄNGLER, A.G. 1900 — A. FURTWÄNGLER, *Die antiken Gemmen*, Leipzig-Berlin 1900.

GALLIA 1966 — *Informations archéologiques. Les Bolards*, in Gallia XXIV, 1966, p. 380-388.

GREIFENHAGEN 1957 — A. GREIFENHAGEN, *Griechische Eroten*, Berlin 1957.

HENKEL 1913 — F. HENKEL, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande und der benachbarten Gebiete*, Berlin 1913.

JENNY 1960 — A. JENNY, *Forschungen in Lauriacum 6-7*, Linz 1960.

JSGU 1972/73 — *Chronique archéologique. Avenches*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 57, 1972/73, p. 276-287.

LIPPOLD 1922 — G. LIPPOLD, *Gemmen und Kameen des Altertums und der Neuzeit*, Stuttgart 1922.

MARSHALL 1907, rééd. 1968 — F. H. MARSHALL, *Catalogue of Fingerrings, Greek, Etruscan and Roman in the British Museum*, Oxford 1907, rééd. 1968.

MATTINGLY 1923-1950 — H. MATTINGLY, *Coins of The Roman Empire in The British Museum*, London 1923-1950.

MÜNCHEN, KAT. 1972 — E. BRANDT, *Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, Bd. I: München*, München 1972.

MUSÉE FOL 1875-1878 — W. FOL, *Choix d'intailles et camées antiques, gemmes et pâtes décrits par W. Fol*, Genève 1875-1878.

PLINE — PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, les Belles Lettres, Paris 1972.

RICHTER 1956 — G.A. RICHTER, *Metropolitan Museum of Art — New York. Catalogue of Engraved Gems, Greek, Etruscan and Roman*, Roma 1956.

SECRÉTAN 1919 — E. SECRÉTAN, *Aventicum*, Lausanne 1919.

SENA CHIESA 1966 — G. SENA CHIESA, *Gemme del Museo Nazionale di Aquileia*, Padova 1966.

STEIGER 1966 — R. STEIGER, *Gemmen und Kameen im Römermuseum Augst*, in Antike Kunst 9, 1966, p. 29-49.

SYDENHAM 1952 — E.A. SYDENHAM, *Coinage of The Roman Republic*, London 1952.

VOLLENWEIDER 1966 — M.-L. VOLLENWEIDER, *Die Steinschneidekunst und ihre Künstler in spätrepublikanischer und augusteischer Zeit*, Baden-Baden 1966.

VON GONZENBACH 1952 — V. VON GONZENBACH, *Römische Gemmen aus Vindonissa*, in Zeitschrift für schweizerische Archeologie und Kunstgeschichte 13, 1952, p. 65-82.

Chapitre 2

BURSIAN 1869 — C. BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum III*, in Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich XVI, 1869.

COURTOIS 1961 — J.-CL. COURTOIS, *Objets provenant de Lanslevillard*, in Gallia XIX, 1961, p. 245-248.

CUPPERS 1974 — H. CUPPERS, *Ausgewählte römische Moselfunde*, in Trierer Zeitschrift XXXVII, 1974, p. 152 s.

DEGEN 1966 — R. DEGEN, *Zu einem frühchristlichen Grab aus Aventicum*. Helvetia Antiqua, Festschrift E. Vogt, Zürich 1966, p. 253-270.

DUNANT 1900 — E. DUNANT, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève 1900.

FRERE 1972 — S. FRERE, *Verulamium Excavations*, Oxford 1972.

GALLIA 1972 — *Informations archéologiques. Vinsobres*, in Gallia XXX, 1972, p. 437-438.

JSGU 1956 — *Chronique archéologique. Sierre*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 45, 1956, p. 61.

JSGU 1966/67 — *Chronique archéologique. Bernex*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 53, 1966/67, p. 131.

KELLER 1971 — E. KELLER, *Die spätrömischen Grabfunde in Südbayern*, München 1971.

MARSHALL 1911, rééd. 1969 — F.H. MARSHALL, *Catalogue of The Jewellery, Greek, Etruscan and Roman in The British Museum*, Oxford 1911, rééd. 1969.

VIOLLIER 1929 — D. VIOLLIER, *Les bracelets valaisans*, in Genava VII, 1929, p. 105 s.

VOGT 1948 — E. VOGT, *Der Lindenhof in Zürich*, Zürich 1948.

Chapitre 3

AMMANN-FEER 1936 — P. AMMANN-FEER, *Die römische Siedlung bei Lenzburg*, in Anzeiger für schweizerische Altertumskunde XXXVIII, 1936, p. 1-20.

ARCHÉOLOGIE 1969 — *Chronique archéologique. Blicquy*, in Archéologie 1969, 2, p. 81.

BÖHME 1972 — A. BÖHME, *Die Fibeln der Kastelle Saalburg und Zugmantel*, in Saalburg Jahrbuch XXIX, 1972.

BULL. PRO AVENTICO 1970/71 — H. BÖGLI, *Insula 16 Est*, in Bulletin Pro Aventico 21, 1970/71, p. 19-39.

BURSIAN 1869 — C. BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum III*, in Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich XVI, 1869.

CHOPELIN 1969 — CH. CHOPELIN et J. QUEY. *Le site gallo-romain de la Tour*, in Revue archéologique du Centre VIII, 1969, p. 14-23.

COURTOIS 1961 — J.-CL. COURTOIS, *Objets provenant de Lanslevillard*, in Gallia XIX, 1961, p. 245-248.

CUNLIFFE 1971 — B. CUNLIFFE, *Excavations at Fishbourne, 1961-1969*, Leeds 1971.

DE LAET 1972 — S.J. DE LAET, A. VON DOORSELAER, P. SPITAELS et H. THOEN, *La nécropole gallo-romaine de Blicquy*. Dissertationes gandenses archeologicae, vol. XIV, 1972.

ECKINGER 1910 — TH. ECKINGER, *Königsfelden*, in Anzeiger für schweizerische Altertumskunde XII, 1910, p. 107-126.

ETTLINGER 1973 — E. ETTLINGER, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern 1973.

EXNER 1939-1940 — K. EXNER, *Die provinzialrömischen Emailfibeln der Rheinlande*, in Berichte der römisch-germanischen Kommission 29-30, 1939-1940, p. 31-121.

FORMIGÉ 1944 — J. FORMIGÉ et F. EYGUN, *Le sanctuaire de Sanxay*, in Gallia II, 1944, p. 43-120.

FRANSIOLI 1958/59 — M. FRANSIOLI, *La Necropoli romana di Madrano*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 47, 1958/59, p. 57-82.

GALLIA 1955 — *Informations archéologiques. Allones*, in Gallia XIII, 1955, p. 166.

GALLIA 1956 — *Informations archéologiques. Chapelle-Mont-de-France*, in Gallia XIV, 1956, p. 274.

GALLIA 1966 — *Informations archéologiques. Petit-Failly*, in Gallia XXIV, 1966, p. 278.
Informations archéologiques. Sarre-Union, in Gallia XXIV, 1966, p. 329.

GALLIA 1970 — *Informations archéologiques. Ehl*, in Gallia XXVIII, 1970, p. 344.

GALLIA 1972 — *Informations archéologiques. Villiers-le-Duc*, in Gallia XXX, 1972, p. 446.

GALLIA 1973 — *Informations archéologiques. Embourie*, in Gallia XXXI, 1973, p. 381.
Informations archéologiques. Naintré, in Gallia XXXI, 1973, p. 387-388.

JOFFROY 1964 — R. JOFFROY, *Les Fibules zoomorphes du type au lion*, in Ogam XVI, 1964, p. 9-14.

JSGU 1943 — *Chronique archéologique. Dietikon*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 34, 1943, p. 71-72.

JSGU 1968/69 — *Chronique archéologique. Chavornay*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte 54, 1968/69, p. 136-137.

LAUR-BELART 1930 — R. LAUR-BELART, *Grabungen der Gesellschaft Pro Vindonissa im Jahre 1929*, in Anzeiger für schweizerische Altertumskunde XXXII, 1930, p. 65-89.

LERAT 1956 — L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon. II. — Les fibules gallo-romaines.* Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 11, Paris 1956.

LERAT 1957 — L. LERAT, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard — Les fibules gallo-romaines de Mandeure.* Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 16, Paris 1957.

LOUIS 1943 — R. LOUIS, *Les fouilles des Fontaines-Salées en 1942*, in Gallia I, 1943, p. 27-70.

LUTZ 1971/1972 — M. LUTZ, *Le domaine de Saint-Ulrich (Moselle)*, in Gallia XXIX, 1971, p. 17-44 et XXX, 1972, p. 41-82.

MANIÈRE 1966 — G. MANIÈRE, *Un puits funéraire à Cazères*, in Gallia XXIV, 1966, p. 101-159.

MITARD 1960 — P.-H. MITARD, *La villa de Guiry-Gadancourt*, in Gallia XVIII, 1960, p. 163-179.

PÉTREQUIN 1968 — P. PÉTREQUIN et D. VUAILLAT, *La Collection Bousson-Vambenepe à Saint-Claude (Jura)*, in Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est XIX, 1968, p. 243-254.

PIRON 1970 — D. PIRON, *Les Fibules gallo-romaines du Château-musée de Blois*, in Revue archéologique du Centre IX, 1970, p. 110-122.

SIMON 1968 — H.-G. SIMON, *Das Kleinkastell Degerfeld bei Butzbach*, in Saalburg Jahrbuch XXV, 1968, p. 5-64.

SOUTOU 1964 — A. SOUTOU, *Fibule zoomorphe de la Couvertoirade*, in Ogam XVI, 1964, p. 189-194.

THILL 1969 — G. THILL, *Fibeln vom Titelberg aus den Beständen des Luxemburger Museums*, in Trierer Zeitschrift XXXII, 1969, p. 133-171.

THOMAS 1964 — S. THOMAS, *Scheibenfibeln von Augst.* Römerhaus und Museum Augst, Jahresbericht 1964, p. 3-19.

TSCHUMI 1929 — O. TSCHUMI, *Die keltisch-römischen Ausgrabungen auf der Engehalbinsel bei Bern 1929*, in Jahrbuch des bernischen historischen Museums IX, 1929, p. 49-56.

TSCHUMI 1939 — O. TSCHUMI, *Die Ausgrabungen von Petinesca 1937-1939*, in Jahrbuch des bernischen historischen Museums XIX, 1939, p. 94-98.

WALKE 1965 — N. WALKE, *Donaukastell Straubing-Sorviodurum.* Limesforschungen 3, Berlin 1965.

WILD 1965 — J.-P. WILD, *How were Provincial-Roman Brooches worn?* in Latomus XXIV, 1965, p. 610-613.

Chapitre 4

BULL. PRO AVENTICO 1970/71 — H. BÖGLI, *Insula 16 Est*, in Bulletin Pro Aventico 21, 1970/71, p. 19-39.

BURSIAN 1869 — C. BURSIAN, *Aventicum Helvetiorum III*, in Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich XVI, 1869.

DUNANT 1900 — E. DUNANT, *Guide illustré du Musée d'Avenches*, Genève 1900.

GALLIA 1956 — *Informations archéologiques. La Vineuse*, in Gallia XIV, 1956, p. 275-277.

GALLIA 1964 — *Informations archéologiques. Novem Caris*, in Gallia XXII, 1964, p. 531.

GALLIA 1970 — *Informations archéologiques. Ehl*, in Gallia XXVIII, 1970, p. 447.

MATTINGLY-SYDENHAM 1923 — H. MATTINGLY and E.A. SYDENHAM, *The Roman Imperial Coinage*, London 1923.

SIMON 1968 — A.-G. SIMON, *Das Kleinkastell Degerfeld bei Butzbach*, in Saalburg Jahrbuch XXV, 1968, p. 5-64.

ULBERT 1959 — G. ULBERT, *Die römischen Donau-Kastelle Aislingen und Burghöfe.* Limesforschungen 1, Berlin 1959.

VON GONZENBACH 1950-1951 — V. VON GONZENBACH, *Zwei Typen figürlich verzierter Haarpfeile*, in Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa 1950-1951, p. 3-19.

WALKE 1965 — N. WALKE, *Donaukastell Straubing-Sorviodurum.* Limesforschungen 3, Berlin 1965.